# DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS

tél.: 01 42 65 08 87, télécopie: 01 40 06 04 46

mél. : dlf78@club-internet.fr site: www.langue-francaise.org

## N° 201

## Juillet - août - septembre 2001

1

ES FELICITATIONS DU PRESIDENT. Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE	
La francophonie en Roumanie. Arlette RENAUD-BOUÉ	4
La francophonie à l'honneur en Suisse. Étienne BOURGNON	6
L'université francophone de Shanghai. Daniel PARIS	8
L'école Clairefontaine de Los Angeles. Joëlle DUMAS	9
Tout n'est pas perdu! Xavier BOISSAYE	10
La Société française des études littéraires francophones. Alain VUILLEMIN	11
Les brèves. Corinne MALLARMÉ	12
LES LANGUES DE L'EUROPE	
La langue française et l'élargissement. Claire GOYER	15
	13
LE FRANÇAIS EN FRANCE  Vocabulaire:	
	10
L'Académie gardienne de la langue.	19
Mots en perdition. Jean TRIBOUILLARD	20
Mots nouveaux.	21
Noms de maladies. Pierre DELAVEAU et Jean-Claude PETITHORY	22
Paronymes. Jean-Yves BONNAMOUR	25
À propos du temps. Bernard MOREAU-LASTÈRE	26
L'apport de l'arabe à la langue française. Alfred GILDER	27
Extraits de La Lettre du CSA.	29
Depuis que le monde est monde. Philippe LASSERRE	30
Boulimie. Bernie de TOURS	31
À proprement parler. François THOUVENIN	32
Style et grammaire :	
Des mille et des cents. Bruno DEWAELE	33
Nostalgie. Patrice LOUIS	34
N'oublie pas la virgule ou je t'apostrophe. Jacques POUJADE	34
La famille dicere. Gérard DELBECQ	36
Le saviez-vous ?	39
Humeur/humour:	
Perles de l'assistance téléphonique.	43
Enrichissons la langue ! Jean AMADOU	44
L'aire du taon. Jean BRUA	46
Dans tout, il y a matière à rire. Françoise FERMENTEL	47
Oscar du charabia.	47
Les dictionnaires. Jacques FABRE	48
Au bord du gouffre! Christian HERSAN	49
Agir ?:	
Brevets européens : le renoncement de la France. Marceau DÉCHAMPS	50
À suivre. Philippe LALANNE-BERDOUTICQ	51
Lettre ouverte aux annonceurs. Marinette LENTZ	52
Formules de politesse. Jacques PÉPIN	53
La langue française pour un écrivain : Jean-François REVEL	56
NOUVELLES PUBLICATIONS. Alfred GILDER, Guillemette MOUREN-VERRET, Étienne BOURGNON	58
VIE DE L'ASSOCIATION	. 1 á XX

Directrice de la publication: Guillemette Mouren-Verret
Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, T L. 01 48 76 09 55 - D P T L GAL P - 2001 - 3

Revue trimestrielle

CPPAP n° 0303 G 59842

Dépôt légal n° 8

# LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT

Accueillis au ministère de la Marine, le 16 mai, par l'amiral Jean-Luc Delaunay, chef d'état-major, les lauréats du Plumier d'or 2001 ont aussi eu l'honneur d'être félicités par notre président.

Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à faire participer de nouveaux collèges au Plumier d'or 2002 (inscriptions dès octobre).

Mes chers enfants, lorsque j'avais sept ou huit ans, le Petit Larousse était passionnant. Autour des lettres de l'alphabet étaient dessinées toutes sortes de mots. Par exemple, le *t* s'ornait d'un tigre, d'une table, d'un train sortant d'un tunnel, d'un taureau et d'un toréador, d'un tapir, d'une tortue, etc. Mon père m'interrogeait làdessus, ce qui m'amusait presque autant que lui.

Grâce à cela, je connus une quantité d'animaux, d'objets, d'ustensiles, de machines très au-dessus de mon âge et qui m'ont été utiles plus tard, lorsque j'eus à communiquer aux gens des choses exigeant un vocabulaire un peu diversifié.

Rien n'est amusant comme de chercher et de trouver dans sa mémoire ou dans son intelligence la réponse juste à une question. Je pense que vous avez été charmés, comme moi autrefois avec mon Petit Larousse, de proclamer qu'épithète est un mot féminin, que le côté opposé à l'angle droit dans un triangle porte le beau nom d'hypoténuse, que l'endroit où deux cours d'eau se rejoignent s'appelle le confluent et que l'anagramme de vandale est lavande. Au fond une des grandes joies de ce monde c'est le savoir et l'expression de ce savoir.

Il m'est apparu toutefois, en y réfléchissant, qu'il existe un terme dans la langue française qui doit être un peu mystérieux pour vous. C'est justement celui qui figure sur votre diplôme : le mot *plumier*.

Sait-on encore de nos jours ce qu'était un *plumier*? Il a disparu quand les stylos sont arrivés. Un plumier était une boîte oblongue en bois verni ou laqué où il y avait des emplacements pour les porteplumes, les crayons, les gommes et les différentes sortes de plumes dont on se servait pour avoir une belle écriture. Je regrette que ces objets soient devenus introuvables et qu'on ne puisse en offrir un exemplaire à chacun de vous, car vous êtes tout à fait des écoliers d'autrefois, qui savaient tout et qui étaient tachés d'encre jusque sur le nez.

### **Jean DUTOURD**

de l'Académie française

NDLR: Jean Dutourd vient de recevoir le prix Saint-Simon, pour *Jeannot, mémoires d'un enfant* (Plon, 2000).

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de <i>DLF</i> à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.			
M			
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :			
M. ou Mme			
Adresse:			
M. ou Mme			
Adresse:			

# LE FRANÇAIS DANS LE MONDE





### LA FRANCOPHONIE EN ROUMANIE

La semaine de la francophonie trouve une remarquable résonance hors de nos frontières, plus, peut-être, qu'en France même.

À l'occasion d'un récent voyage en Roumanie, nous avons pu mesurer l'importance que revêtent les nombreuses manifestations organisées pour célébrer les journées de la francophonie.

Mi-mars, la chaîne de télévision roumaine TVR2, lors d'une émission appelée « Parallèles inégales », a organisé différents débats autour de la francophonie et de la lutte contre l'américanisation culturelle mondiale. En première page du journal *România literar*, un article d'une demi-page présentait le forum qui eut lieu au sein de la Bibliothèque centrale universitaire de Iasi, tandis que la table ronde organisée au Centre de documentation et d'information francophones du collège national de l'*Unirea* de Brasov faisait l'objet d'un article dans le quotidien *Brasov Obiectiv* du 16 mars.

À Brasov, précisément, les nombreuses animations se déroulèrent dans les principaux établissements de la ville. Le lecteur de français de l'université *Transylvania-Brasov*, l'Association des professeurs de français, les responsables de l'Alliance française et la dynamique équipe de la bibliothèque départementale George Baritiu s'étaient généreusement mobilisés pour offrir un programme varié.

À la Bibliothèque française installée à « Casa Baiulescu », devant un public nombreux et enthousiaste, se succédèrent poèmes, saynètes, pièces de théâtre, chants, groupes de musique... qui rendirent hommage à notre belle langue. Les participants ont prolongé la soirée jusque tard dans la nuit en dégustant pâtisseries et mets français cuisinés par les étudiants et en dansant au son de flonflons bien de chez nous.



Pendant cette même semaine, la diffusion de trois films français enthousiasma les lecteurs et les étudiants. Cette initiative préfigure les activités d'un ciné-club, dont l'association DEFY\* encourage la création. Le public se réjouit de cette initiative. Reste désormais, dans un premier temps, à approvisionner le ciné-club en cassettes vidéo et, dans un second temps, à prévoir, en remplacement du vidéoprojecteur prêté par l'Alliance française, l'achat d'un téléviseur à grand écran. Il faut préciser que l'Alliance française de Brasov, pour des raisons financières, se trouve actuellement sans local et ne continue à exister que par la bonne volonté de quelques professeurs dévoués, et aussi grâce à l'hébergement que lui accordent, avec parcimonie, certains lycées conciliants. Devant de telles conditions, nous ne pouvons qu'être admiratifs des efforts que déploient les uns et les autres pour faire vivre, aimer et rayonner le français.

Mme Elena Dimitriu, responsable des relations publiques et coordinatrice de la Bibliothèque française, déclare, dans un article de la presse roumaine, que l'orientation future des jeunes Roumains doit favoriser notre langue, en raison des affinités culturelles et des traditions qui, historiquement, lient nos deux pays. Elle ajoute que, malheureusement, la France n'est pas assez active pour soutenir les professeurs de français en Roumanie et que le pays du Roi-Soleil et de Napoléon est en régression dans le monde au profit de la culture anglo-américaine, pourtant plus pauvre. Elle considère que l'orientation des Roumains vers la France, dans l'avenir, dépendra des institutions culturelles et de l'enseignement, du soutien français et de l'abandon, à un moment donné, des américanismes. Et elle précise que la Bibliothèque française a reçu bien moins d'aide de la part des institutions nationales françaises que de la part des associations privées.

### Arlette RENAUD-BOUÉ

<sup>\*</sup> DEFY: Développement de l'entraide francophone yvelinoise, tél.: 01 30 51 45 73, téléc.: 01 30 51 71 00, mél: rolrena@club-internet.fr



## LA FRANCOPHONIE À L'HONNEUR EN SUISSE

Durant le mois de juin 2001, plusieurs manifestations concernant la francophonie ont eu lieu en Suisse, dont la plus importante fut la visite à Berne de M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie.

#### 1. Semaine de la francophonie dans le Jura

Organisée par le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ), la Semaine de la francophonie a débuté le 16 juin, à Vellerat, par le vernissage d'une exposition intitulée « Si la langue française m'était contée...». Placée sous le patronage du Haut Conseil de la francophonie et du gouvernement jurassien, elle avait pour dessein de rendre hommage aux écrivains, anciens et modernes, qui ont contribué à la défense et à l'illustration de notre langue.

La Semaine de la francophonie s'est poursuivie le 20 juin, à Porrentruy, où Mme Marie-Josée de Saint Robert, chef de la section de terminologie et de documentation du Service linguistique des Nations unies, à Genève, tint une conférence sur le thème : « Plurilinguisme et mondialisation ».

Le 22 juin, une cérémonie confirma officiellement le jumelage entre le village de Vellerat et la commune des Fourrons (Wallonie), que conteste la nouvelle majorité flamande.

Enfin, le 23 juin, fête cantonale jurassienne, deux discours remarquables ont été prononcés, l'un à Saint-Ursanne, l'autre à Alle, où fut aussi célébré le trentième anniversaire de la Conférence des peuples de langue française. Dans la première de ces localités, M. Michel Bugnon-Mordant, professeur de langue et littérature anglaises au collège Saint-Michel, à Fribourg, a plaidé la cause du français, question de survie. Après avoir dénoncé le « sabir atlantique » qui nous envahit et fustigé l'emploi de l'anglais dans nombre de grandes

sociétés françaises, il a demandé à ses auditeurs d'être fiers de défendre le français.

À Alle, le propos de M. Bernard Dorin, ambassadeur de France, président d'Avenir de la langue française, a porté essentiellement sur l'illustration et la place du français dans le monde.

#### 2. Salon des régions du livre

Ce salon a été créé en Franche-Comté à la fin des années 80. Plusieurs villes de Belgique, du Canada, de France et de Suisse l'ont organisé jusqu'ici. Cette année, ce fut le tour de la petite ville jurassienne de Porrentruy, qui présenta, du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet, des écrivains et éditeurs de cinq régions francophones : Franche-Comté, Outaouais québécois, Communauté française de Belgique, Val d'Aoste et Arc jurassien suisse.

#### 3. Conférence sur la francophonie à Genève

À l'initiative du Comité du rayonnement français et du Forum suisse de politique internationale, un déjeuner-débat a réuni au BIT, à Genève, le 20 juin, quelque soixante-dix personnalités du monde politique, diplomatique et universitaire, que l'ambassadeur Jean-Pierre Vettovaglia, représentant personnel du président de la Confédération auprès de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a entretenues des nouveaux enjeux de la francophonie. Il a mis l'accent sur le caractère politique que revêt l'OIF depuis le Sommet de Hanoï en 1997. Outre la défense de la langue française et du plurilinguisme, l'OIF veut promouvoir les droits de l'homme, la justice, la solidarité et l'État de droit. C'est la seule organisation internationale qui s'occupe de la démocratisation des États membres. Elle s'oppose aussi à l'uniformisation du monde et prône la diversité culturelle, défi majeur du XXIe siècle.



#### 4. Visite à Berne de M. Boutros Boutros-Ghali

Le 25 juin, le secrétaire général de l'OIF a rendu visite à M. Joseph Deiss, conseiller fédéral (ministre), chargé du département des Affaires étrangères, pour discuter de la tenue à Lausanne, en décembre 2002, de la Conférence ministérielle de la francophonie. Les Jeux de la francophonie – culturels et sportifs – pourraient aussi avoir lieu en Suisse en 2009.

Dans sa conférence de presse, M. Boutros-Ghali a déclaré que si l'OIF était toujours motivée par la promotion de la langue française, elle entendait aussi développer ses interventions dans le domaine des droits de l'homme, de la paix et de la démocratie. Le plurilinguisme, que pratique la Suisse, permet, a-t-il dit, de démocratiser le phénomène de mondialisation, comme le pluripartisme est gage de démocratie sur le plan national.

M. Boutros-Ghali a fait une visite de courtoisie à M. Moritz Leuenberger, président de la Confédération, qui représentera la Suisse au Sommet de Beyrouth, en octobre 2001.

Quant à M. Deiss, il a affirmé que la francophonie était une importante dimension de la politique étrangère de la Suisse.

#### 5. Position de la section suisse de l'APF

Prenant position à ce sujet, M. Pierre Paupe, conseiller aux États (sénateur) du Jura et chef de la section suisse de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), a exprimé l'avis qu'en dépit de l'orientation politique croissante de l'OIF, les parlementaires francophones continueront à faire de la défense de la langue française une priorité. L'APF considère que, face à l'envahissement de l'anglais, il est de son devoir de défendre notre patrimoine linguistique.

L'APF s'est réunie à Québec du 6 au 11 juillet. En 2002, la rencontre devrait se tenir à Berne, à la même époque que la Conférence ministérielle de la francophonie à Lausanne.

En conclusion, on peut dire que la Suisse progresse, pas à pas mais sûrement, dans son investissement pour la francophonie.

> Étienne BOURGNON Cercle François-Seydoux

Cadeau de bienvenue!
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.



# L'UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE SHANGHAI

Dans le cadre des études du réseau REFERPANG (Réseau francophone d'études, de recherche et de prévention en angéiologie), notre mission nous a conduits en Chine, plus particulièrement à l'université francophone de Shanghai (université Aurore, inaugurée il y a une dizaine d'années par le Premier ministre Jacques Chirac).

Au centre de cette université, l'hôpital Ruij-In est un établissement modèle en Chine. Toutes les spécialités y sont représentées, sauf la psychiatrie, avec 1 500 lits d'hospitalisation et une grande activité de consultations externes : environ 6 000 consultants par jour ! Pour un tiers, les patients viennent des différentes provinces du pays, les deux autres tiers sont originaires de Shanghai (18 millions d'habitants) et des environs. Six cents étudiants y sont formés chaque année.

Les publications émanant de cet hôpital ne manquent pas, en particulier le *Chinese Medical Journal*, indexé depuis 1990, avec lequel la revue *Angéiologie* a toujours eu des liens privilégiés.

Nous avons été reçus par le professeur Wei Feng Shen, chef du service de cardiologie, et son collègue le professeur Zhongwei Shi, spécialiste des explorations fonctionnelles vasculaires.

Il existe au sein de l'hôpital Ruij-In un institut d'hypertension artérielle, et de nouvelles anomalies génétiques y ont récemment été découvertes. Le professeur Yiu, chef du laboratoire, a été longtemps médecin dans le laboratoire de génétique de l'hôpital Saint-Louis.

Une société francophone existe, avec échanges d'étudiants et de professeurs : vingt à trente étudiants viennent annuellement en France, et, dans chaque département, on peut estimer à 6 % le nombre d'étudiants qui séjournent chez nous chaque année.

La collaboration que nous prévoyons avec nos collègues chinois pourra se faire dans le domaine épidémiologique. Nous envisageons ainsi des échanges d'étudiants comme des échanges de travaux par l'intermédiaire d'internet.

**Daniel PARIS** 



# L'ÉCOLE CLAIREFONTAINE DE LOS ANGELES

Via l'internet et la messagerie électronique, nous parviennent de nombreux messages d'amitié et d'encouragement, comme celui-ci.

Je vous écris de Venice (Los Angeles, Californie), où je dirige depuis onze ans une école maternelle française. Nous y apprécions les bienfaits de la différence. Nous parlons le français aux enfants américains, et surtout partageons toutes les riches valeurs de notre culture, l'amitié, la politesse du cœur, la générosité, l'appréciation de l'autre, toutes qualités humaines si souvent estompées au profit du matériel.

Peu à peu, notre système éducatif s'est élargi aux parents, qui participent très activement à nos actions, révisent leur français scolaire et font souvent des voyages en France.

Nous vivons, au bord du Pacifique, dans une communauté presque villageoise, qui attire de nombreux francophones. À proximité sont installés des restaurants, antiquaires et boutiques de mode, tous français, parfaitement intégrés au paysage américain. Notre école encourage la stabilité familiale et participe au développement du quartier. Nous sommes aujourd'hui en phase d'agrandissement.

Très souvent, les parents de nos élèves américains devenus bilingues choisissent le Lycée français pour la continuation du programme scolaire. La communauté française de Los Angeles se développe très activement. Nous coopérons tous très chaleureusement à l'édification de la culture franco-américaine.

Visitez, si le cœur vous en dit, le dernier site francophone/phile de LA: www.rendezvousla.com

Voilà une gentille histoire que je suis heureuse de partager avec vous. Bonne continuation, sincères salutations.

Joëlle DUMAS



### TOUT N'EST PAS PERDU!

Bois de Boulogne: Mon chien suscite la curiosité d'une femme et de ses deux enfants. « Est-ce un mâle ou une femelle? » me demande-t-elle avec un fort accent d'outre-Atlantique. Puis, dans un français parfait, elle évoque la qualité des vins et des fromages de notre pays. L'un de ses fils, qui frise les huit ans, trop content de bredouiller quelques mots dans un français mal assuré, me fait part de sa satisfaction de fréquenter une école en France et d'apprendre notre langue. Le plus petit, six ans à peine, m'explique fièrement qu'il sait compter jusqu'à cinq. Dix minutes plus tard, il sait compter jusqu'à neuf. Tout n'est pas perdu!

Stade de France, match de football France-Japon: tous les commentaires officiels sont en français et uniquement en français. À côté de nous, quelques Japonais inconditionnels de leur équipe nationale. Stupéfaction de les voir arborer le drapeau français, les écharpes tricolores, et de les entendre applaudir à tout rompre chaque attaque ou but de nos petits Bleus, tout en commentant le jeu en français avec moi. À la fin du match, ils nous félicitent en français pour la victoire des Bleus. Tout n'est pas perdu!

Palais omnisports de Bercy, concert d'Eric Clapton : salle parsemée de quadragénaires et quinquagénaires aux tempes grisonnantes. Les premières paroles de l'artiste en entrant sur scène sont : « *Bonjour Paris, bonjour la France!* ». Eric Clapton ne maîtrise pas notre langue aussi bien que sa guitare, mais multiplie les clins d'œil à la salle et à la langue française. Lorsqu'il présente ses musiciens un à un, chacun d'entre eux met un point d'honneur à dire quelques mots au public dans notre langue. Tout n'est vraiment pas perdu!

#### **Xavier BOISSAYE\***

À TITRE DE PROMOTION : CHAQUE AUTEUR OU ADHÉRENT CITÉ DANS LA REVUE REÇOIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE *DLF* .

<sup>\*</sup>Auteur de L'autre face du miroir (Seuil, « Les empêcheurs de tourner en rond », 2000).

# LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉTUDES LITTÉRAIRES FRANCOPHONES

Une nouvelle société savante, la Société française des études littéraires francophones, en abrégé SOFRELIF, s'est créée le 4 mai 2001, à Paris, à la Maison des universités, siège de la Conférence des présidents d'université, en présence de Mme Anne Magnant, déléguée générale à la langue française, et de M. Stélio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie. M. Jacques Chevrier, professeur de littérature comparée à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) et directeur du Centre international des études francophones de cette université, a été élu président de la SOFRELIF.

La SOFRELIF a été constituée en vue de « travailler au développement des études littéraires francophones en France et dans le monde, d'unifier et d'organiser des participations françaises à des activités littéraires francophones internationales ». À cette fin, la Société prévoit d'animer des équipes de recherches universitaires et interuniversitaires sur la définition des études littéraires « francophones », sur les activités des centres d'études et de recherches qui s'intéressent aux littératures francophones, et d'agir en faveur de la création d'un Institut des textes francophones.

Dans les universités françaises, les études littéraires francophones sont devenues un enjeu de plus en plus important, qu'elles portent sur les littératures de l'Afrique noire, du Maghreb, du Proche-Orient, de l'océan Indien, du Québec, de la Caraïbe, du Pacifique, de l'Asie ou de l'espace européen. La constitution de la SOFRELIF devrait contribuer sans conteste au développement de ces études à tous les niveaux des enseignements supérieurs français.

Alain VUILLEMIN

Cercle Paul-Valéry

# LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

#### de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

• L'Université de Nouvelle-Calédonie a adhéré à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lors de la XII<sup>s</sup> ses-sion de l'Agence, qui s'est déroulée à l'université Laval de Québec, les 18 et 19 mai. Créée en 1961, l'AUF regroupe près de 300 institutions universitaires et de recherche.

Le Haut Conseil de la Francophonie, qui vient de proposer son remplacement par un Conseil consultatif, placé auprès du se-crétaire général de l'OIF, a tenu sa XVII<sup>e</sup> et dernière session plénière, fin mai.

Jacques Chirac, qui en est président de droit, a souhaité que la francophonie dispose d'une institution élargie où devraient se côtoyer hommes de culture, professionnels de terrain, intellectuels et spécialistes de l'économie.

La revue belge *Francophonie vivante* (juin 2001) consacre, entre autres, un chapitre aux anglicismes et un chapitre aux championnats d'orthographe.

Fondation Charles-Plisnier, 15, place Van Meenen, B - 1060 Bruxelles.

• La revue bimestrielle *Wallonie/Bruxelles* (*W*+*B*) a consacré son numéro de juin 2001 à l'Union européenne, dont la Belgique assure la présidence jusqu'en décembre. Dans cette revue de belle présentation, le lecteur trouvera, parmi de très intéressantes informations, un chapitre concernant « Bruxelles, capitale francophone plurielle », « la diversité culturelle » et, comme action en faveur du français, l'annonce de stages pour interprètes, diplomates et hauts fonctionnaires de tous les pays candidats à l'adhésion.

Le conseil supérieur de l'audiovisuel rappelle que le mot *courriel* nous vient du Québec et que l'abréviation *mél*. peut figurer sur tout document, mais ne doit pas être employée comme substantif (*JO*, 2 décembre 1997).

# • Association francophone d'amitié et de liaison

- Le 12 juin, à l'Alliance française, l'AFAL a tenu son Forum des associations francophones, dont le thème portait sur « le dialogue des cultures en franco-phonie », suivi de la remise des prix du *Concours international des 10 mots de la francophonie*, à l'hôtel de Lassay.
- D'autre part, signalons l'intervention du représentant du Haut Conseil de la Francophonie suggérant, entre autres, un « observatoire économique de la francophonie », et celle de M. Mercadal, de l'IDEF (Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises), évoquant la compétition mondiale entre le droit anglosaxon et le droit d'inspiration française, et soulignant l'importance des techniques et principes juridiques pour la diffusion et la connaissance de la langue.
- Enfin, le groupe de travail de l'AFAL a noté que l'espace économique franco-phone représente 11 % de la population mondiale, 16,7 % des échanges mondiaux et 22 % des flux touristiques.

#### • Cotonou:

À la 3° Conférence ministérielle de la Francophonie sur la Culture, les 14 et 15 juin, les ministres des 55 États et gouvernements membres de l'OIF ont réitéré leur attachement à la diversité culturelle et se sont engagés à la promouvoir.

# LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

#### de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

Lors du remaniement gouvernemental du Québec, M. Bernard Landry, nouveau Premier ministre, a reconduit Mme Louise Beaudoin dans ses fonctions de ministre des Relations extérieures et de la Francophonie.

Le Courrier francophone de juin publie « la Gloire », de Jean-Pierre Ghio, professeur de français en Thaïlande, et « Hymne francophone », de René Bonnet de Murlive, poèmes commençant respectivement ainsi : « Chaque poème est l'échelle / pour grimper à la Gloire », et « Francophones de tous pays / Le français est notre frontière ».

Académie francophone, BP 1716 73017 Chambéry cedex.

#### • Québec :

Au cours de la XXVII° session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 8 au 10 juillet, s'est tenue la première session du Parlement francophone des jeunes. Ce Parlement, constitué de jeunes députés de 16 à 18 ans, vise à développer la formation civique et la solidarité francophone.

Au 18° Festival international des théâtres francophones à Limoges du 20 au 30 septembre, quinze pays sont représentés au cours de spectacles de théâtre, de danse et de musique, expositions, tables rondes (dont une avec Gao Xingjian, prix Nobel de littérature).

- Les bibliothécaires de Brasov (Roumanie) ont remis à l'association DEFY (Développement de l'entraide francophone yvelinoise) une liste très précise des livres dont elles ont un ardent besoin.
- Avec le soutien de DLF, l'association
   DEFY organise le 20 octobre, à Élancourt, une
   « Dictée de la francophonie ».

Renseignements: tØl.: 02 37 83 59 39 MØl.: rolrena@club-internet.fr http://perso.club-internet.fr/rolrena

 Grâce à un « Programme de mobilité des jeunes », 160 francophones de 22 pays vont pouvoir échanger leurs expériences autour de huit projets sélectionnés parmi les vingt-sept présentés à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Informations disponibles: http://jeunesse.francophonie.org

Sur le site (www.voxlatina.com) de *Vox Latina*, vous pouvez signer la pétition contre l'usage de l'anglais en droit français, rédigée par Denis Griesmar, vice-président de la Société française des traducteurs et membre de DLF. *Vox Latina* édite également une revue qui se veut « *le premier journal du monde latin et de la francophonie* » (cf. p. XIX).

#### • MAROC

Le développement de la lecture fait partie des priorités de la politique culturelle du pays, et la France vient d'être associée à la mise en œuvre de ce projet, en particulier par la construction d'une bibliothèque à Rabat. Les deux architectes marocains ont été invités à participer à des séances de travail de la BNF et de la direction du Livre et de la Culture.

• Á l'occasion de son assemblée générale, l'association France-Louisiane Franco-Américanie organise un congrès les 25, 26 et 27 octobre à Paris.

# LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

#### de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

### • LIBAN:

– Dans sa conférence de presse au sujet du 9° Sommet de la Francophonie, tenue à Paris, M. Ghassam Salamé, ministre de la Culture, a indiqué qu'il avait veillé « à ce que tous les Libanais, franco-phones ou non, toutes communautés et confessions confondues, soient impliqués dans la préparation de ce Sommet » Rappelons que celui-ci (27-29 octobre) aura pour thème « Le dialogue des cultures ».

– Le Xº Festival francophonie métissée, organisé du 11 au 27 juin, par le Centre Wallonie-Bruxelles, était consacré à l'*Exception libanaise*, et la 10º Quinzaine du cinéma francophone (11-23 septembre), au cinéma libanais.

 Dans le cadre du 4º Salon de l'Été indien, un festival du Liban francophone se tiendra, à Andrézieux-Bouthéon, au théâtre du Parc, du 6 au 14 octobre.

Tél.: 04 77 36 26 00, téléc.: 04 77 55 61 39

Mél.: act.parc@wanadoo.fr

Une Semaine du français, pour la reconnaissance, l'étude et la promotion de la langue française et des cultures francophones est organisée aux États-Unis du 7 au 13 novembre, par l'AATF (American Association of Teachers of French).

Site: hhtp://aatf.utsa.edu/

- Le Prix des cinq continents, créé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, est doté d'une bourse de 120 000 F et consacrera une œuvre d'un écrivain d'expression francophone. Il sera remis le 17 novembre à Beyrouth. Le jury est présidé par Vénus Khoury-Ghata et, parmi ses membres, figurent Jean-Marie Le Clézio, René de Obaldia, Andréï Makine.
- L'un des lauréats de La Plume d'or, Mumtaz Khan, qui suit les cours de l'Alliance française d'Islamabad (Pakistan), nous demande un corres-pondant pour pratiquer son français. Lui écrire à : mmtzk28765@hotmail.com

Corinne MALLARMÉ



## LES LANGUES DE L'EUROPE

# LA LANGUE FRANÇAISE ET L'ÉLARGISSEMENT

Tel était le thème de la conférence-débat organisée le 27 juin à Bruxelles. En voici le compte rendu.

Organisateur : Comité de liaison des experts nationaux détachés – section française (Denis Walton, président, Léda Guillemette, secrétaire générale).

Lieu : Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, Bruxelles.

Public : environ 150 personnes – membres de l'association invitante, fonctionnaires de la Commission et de la Représentation permanente, société civile.

Les intervenants : S.Exc. Pierre Vimont, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne. M. Pierre Defraigne, chef de cabinet du commissaire européen Pascal Lamy. M. Jérôme Vignon, conseiller principal auprès du président Romano Prodi.

Présentation : M. Denis Pourchet, administrateur principal à la Commission, membre de l'AMFM (Association multiculturelle des francophones dans le monde).

Conclusions : M. François Nizery, écrivain, chef de division à la Commission. Modérateur : M. Lemaître, ancien correspondant du journal *Le Monde* à Bruxelles.

### Une initiative louable, un constat déroutant

Il faut, tout d'abord, remercier chaleureusement S. Exc. Pierre Vimont d'avoir hébergé, pour la deuxième fois en quelques mois, un colloque sur la langue française dans les locaux de la Représentation permanente auprès de l'Union européenne : conscience d'un état d'urgence ?

Organisée pour promouvoir la langue française au sein des institutions européennes et dans l'Union élargie, cette conférence-débat a paradoxalement confirmé la pénétration du tout-anglais au sein de la Commission et dans les négociations internationales. Néanmoins, un front du refus semble s'organiser à l'intérieur de la Commission comme le montrent les propos de l'un des participants et l'auteur de la dernière intervention.

### La conférence

C'est sous la forme d'un constat sur la situation du français que Pierre Vimont a ouvert le feu. Il a d'abord souligné qu'avec 12 langues supplémentaires dans l'Union, la langue française serait encore plus



attaquée. L'élargissement implique une totale refondation de l'Europe, où la question des langues est loin d'être négligeable, d'autant qu'après les PECO (pays d'Europe centrale et orientale), il faudra intégrer la Turquie, avec laquelle les négociations ont déjà commencé, avant d'envisager le cas des pays des Balkans, considérés comme « candidats potentiels ». La multiplication des langues officielles posera un problème logistique : comment, par exemple, dans les salles de réunion actuelles, installer plus de vingt cabines de traduction ?

Le déclin de notre langue dans le monde n'est pas nouveau, mais, alors que dans les années 60 le total des papiers qui circulaient dans la Commission était à 80 % en français, il est aujourd'hui réduit à moins de 40 %.

Que faire pour tenter de répondre à cette menace grandissante ?

Mettre en œuvre des plans d'action pour multiplier les formations en langue française à destination des PECO, des interprètes et des traducteurs. Or, nous savons que le français n'est pas une langue facile. Pour l'apprendre, il faut un intérêt fort pour les idées qu'il véhicule, comme ce fut le cas à d'autres époques. Il faut donc sortir du schéma « défense de la langue », la promouvoir par le biais du plurilinguisme et puis faire valoir les idées d'une vraie modernité française : l'image de la France reste malheureusement un peu « rétrograde » à l'extérieur, alors que nos entreprises et nos initiatives témoignent de vigueur et de modernité. Il faut apprendre à vendre notre modernisme. Une action vigoureuse doit être conduite pour rapprocher l'image de la réalité.

Pour Pierre Defraigne, ce qui est à redouter est moins la langue unique que la pensée unique. L'anglais est l'outil indispensable de la mondialisation. L'Europe doit « instrumentaliser » cette langue devenue inévitable. Propos sans ambiguïté de ce Liégeois polyglotte qui prône une coopération renforcée avec l'Allemagne pour créer un Institut européen (sorte d'ENA) où l'enseignement serait trilingue.

Jérôme Vignon constate que le français risque de continuer à décliner dans les relations internationales. Plus généralement, ce sont les langues latines qui pâtiront de l'élargissement. Néanmoins, dans la Communauté européenne, la prédominance du français reste entière dans le domaine du droit – règlement intérieur de la Cour internationale de justice oblige.



Autre point positif, les jumelages administratifs en Europe. Les pays candidats sont demandeurs d'organisation administrative à la française. Il faut donc développer ces jumelages. En matière d'enseignement, il faut encourager la maîtrise de trois langues, mais les statistiques montrent bien qu'à l'école les Français optent majoritairement pour l'anglais et non l'allemand. Face au pragmatisme du « *bad English* » utilisé dans un contexte de mondialisation, il faut opposer un nouveau fil conducteur pour la promotion de la langue française et une intégration plus forte, fondée sur la reconnaissance mutuelle des cultures.

Le dernier intervenant fut François Nizery. Son intervention, en guise de conclusion, apporta un peu de chaleur après ces propos d'un froid réalisme. Ce défenseur des langues régionales (breton) fit un plaidoyer énergique pour la langue française. Selon lui, l'Europe a besoin de la langue française pour exister et se développer. Il n'accepte pas le « déclin » : « Que faut-il donc pour réussir malgré tout ?... le courage d'enfin poser la question des langues, occultée depuis toujours, enfermée dans les non-dits, le courage de dire non à l'inéluctable, non à la langue unique. Et c'est la France qui doit donner l'exemple du courage et sortir de son silence. » (Le texte de son intervention peut être lu sur le site de DLF.)

### Le débat

Comme toujours, dans ce genre d'exercice, la salle fournit un autre type d'éclairage sur la question.

Le premier intervenant fut Marceau Déchamps, vice-président de DLF. Il fit part de son indignation devant les traités et les règlements bafoués en matière de langue de travail à la Commission, devant les sites internet, pour certains uniquement rédigés en anglais, ainsi que les offres d'emploi discriminatoires au profit des candidats de langue maternelle anglaise. Ce constat ne justifie-t-il pas l'europhobie rampante à l'heure où, ironiquement, le gouvernement ouvre un débat public sur l'Europe ?

Giuseppe Adurno, représentant du personnel à la Commission, de nationalité italienne, prit ensuite la parole pour condamner, sans mâcher ses mots, la disparition du français au sein de la Commission et l'invasion



de l'anglais. Le français étant la langue communément parlée à Bruxelles, il était naturel de l'utiliser à l'intérieur des Institutions, comme dans la ville où son emploi est un facteur d'intégration. À ses yeux, le recul du français représente une menace de mort pour les autres langues... Il fut chaleureusement applaudi.

Mme Michèle Sellier, de la direction du français au Quai d'Orsay, protesta contre l'affirmation du déclin de notre langue en donnant quelques exemples de succès et de progrès du français dans le monde.

#### Conclusion

Faute de temps, il n'a pas été permis aux intervenants de répondre, et aucune décision d'action n'a réellement été prise. Les participants sont donc restés quelque peu sur leur faim. Néanmoins, des contacts ont été établis et se poursuivront. À l'instar de certains fonctionnaires européens, nous plaidons pour l'adoption d'un « code de bonne conduite dans le domaine des langues », dans les institutions européennes comme dans les États membres. Plus généralement, il est clair que, sans une volonté politique forte de la part des autorités françaises, le combat pour la langue restera celui de partisans, héroïques peut-être mais don quichottesques. Pourtant, la demande en matière de français existe, comme en témoigne l'intervention de Mme Sellier. Mais nous sentons bien que le politique n'y croit pas. C'est pourtant de là que doit venir l'impulsion.

Remercions Philippe Lemaître d'avoir animé avec talent cette conférence-débat, ainsi que les deux principaux organisateurs, Denis Pourchet et Léda Guillemette. Rendons hommage à l'Alliance française de Bruxelles pour son concours logistique. Nous lui souhaitons des moyens accrus qui lui permettent de répondre aux nombreuses attentes, notamment en ce qui concerne l'enseignement du français.

Claire GOYER

# LE FRANÇAIS EN FRANCE

# L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés\*

MALVOYANT, -ANTE adj. XX° siècle. Composé de *mal* et du participe présent de *voir*. Qui souffre d'une altération grave des facultés visuelles. Ne doit pas être employé pour *aveugle*, qui désigne une personne atteinte d'une cécité totale.

MAMAN n. f. XIIIe siècle. Issu du latin mamma, de même sens.

- 1. Terme affectueux par lequel un enfant désigne et appelle sa mère, et qu'emploie aussi toute personne qui lui parle de sa mère avec une certaine familiarité. Bonjour maman ! Où est ta maman ? Comment se porte votre maman ? Grand-maman, bonne-maman, synonymes affectueux de grand-mère. Belle-maman, terme affectueux et familier, parfois employé ironiquement, pour belle-mère.
- 2. Mère de famille. Future maman. Jeune maman. (On dit mieux future mère et jeune mère.) On évitera le pluriel les mamans pour désigner la catégorie des mères de famille.

**MANIÈRE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée de l'ancien adjectif *manier*, issu du latin *manuarius*, « que l'on tient dans la main ».

- **I.** Au singulier. **1.** Forme particulière sous laquelle se produit quelque chose ; mode selon lequel est conduite, est accomplie une action. *De quelle manière est-ce arrivé* ? [...]
- 2. Ce qui caractérise habituellement telle ou telle action d'une personne ou d'un groupe. *Il aime marcher, c'est sa manière de se détendre.* [...]
- **3.** Loc. *Une manière de*, une sorte de, une espèce de. *C'est une manière de bel esprit. Il a acquis une manière de réputation. Par manière de dire*, en guise de. [...]

Pour indiquer la conséquence désirée ou l'effet obtenu. *De manière à*, loc. prép. De façon à, au point de. *Il parla de manière à convaincre les juges. De manière que, de telle manière que*, loc. conj. Si bien que, de telle sorte que. *Soyez vigilant de manière que chacun soit content. Tout s'est déroulé de telle manière que chacun est content.* 

#### La locution conjonctive de manière à ce que est incorrecte.

Pour introduire une comparaison. En manière de, loc. prép. En forme de, en guise de. Un essai rédigé en manière de dialogue. Je dirai ceci en manière de conclusion.

Loc. adv. De manière ou d'autre, d'une manière ou d'une autre, par quelque moyen, en quelque façon que ce soit. Il parviendra à ses fins d'une manière ou d'une autre. [...]

- **II.** Au pluriel. **1.** Façons d'être qu'adopte une personne dans ses relations sociales, dans le commerce avec ses semblables. *Il a des manières agréables*, [...].
- **2.** Absolt. Usages en vigueur dans la bonne société, conformes aux bienséances, à la courtoisie, à la civilité. *Avoir des manières. Manquer de manières*, [...].
- **3.** Fam. et péj. Manifestation de politesse inutilement cérémonieuse et affectée. *Il n'y aura entre nous ni manières, ni embarras*. [...]

<sup>\*</sup> Extraits du fascicule MAÎTRISER à MARTEAU-PIQUEUR (27 mars 2001) de la neuvième édition du *Dictionnaire* de l'Académie française. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

### MOTS EN PERDITION

**CHATTEMITE** n. f., personne affectant des manières humbles et flatteuses pour tromper ; de *chat* et *mite*, « doux », ancien nom populaire du chat. Ex. :

C'était un Chat vivant comme un dévot ermite, Un Chat faisant la chattemite... (La Fontaine.)

### CLAMPIN, INE n. et adj., variante de clopin.

- **1.** Paresseux, musard, flatteur. Ex. : « *Allez, ouste, au boulot, le clampin! Tu as ton papier?* » (Aragon.)
- **2.** Boiteux. Ex. : « *Le duc du Maine, tout clampin qu'il est...* » (Leroux.)

#### COMPAGNONNE n. f.

- 1. Femme vivant avec un homme.
- 2. Femme masculine, virago. Ex.:

Horrible compagnonne

Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne. (Hugo.)

**COURTISANERIE** n. f., conduite de courtisan (en général péjoratif). Ex. : « *Il* [Talleyrand] *est toujours dans la plus haute faveur et perd sans cesse en considération et en esprit ce qu'il gagne en souplesse et en courtisanerie.* » (Mirabeau.)

#### **COURTISANESQUE** adj.

- 1. Relatif, propre aux courtisans.
- **2.** Qui cherche à plaire en flattant. Ex. : « Ah! Le décor a beau changer, la pièce sera toujours la même : vanité, bassesse, aptitude aux courbettes, courtisanesque besoin de s'avilir, de s'aplatir. » (Alphonse Daudet.)

**CRAPAUDAILLE** n. f., tas de crapauds ; ramassis de gens méprisables. Ex. : « *Allez en Angleterre, orde crapaudaille, que jamais pied n'en puisse retourner!* » (Froissard.)

**CRAPOUSSIN**, **INE**, n., dérivé de *crapaud* avec influence de *poussin*, être chétif, malingre. Ex. : « *Lui*, *petit crapoussin*, *neveu d'un barbier de village...* » (Le Père Duchesne.)

CRASSERIE, n. f., du latin crassus, « épais, grossier ».

- **1.** Acte de crasseux, de vilain. Ex. : « *Vous lui avez fait, je suis trop poli pour dire une crasserie, mais enfin une chose qui ne se fait pas.* » (Edmond About.) **2.** Avarice sordide.
  - Jean TRIBOUILLARD

#### MOTS NOUVEAUX\*

RACCORDEMENT NUMÉRIQUE ASYMÉTRIQUE, RNA, (pour asymetric [bit rate] digital subscriber line, ADSL), synonyme LIAISON NUMÉRIQUE À DÉBIT ASYMÉTRIQUE: Technique de transmission numérique offrant deux canaux de données à haut débit sur une ligne téléphonique ordinaire en paire symétrique, le débit dans le sens du réseau vers l'utilisateur étant très supérieur au débit dans l'autre sens.

*Note* : 1. Dans le sens du réseau vers l'utilisateur, le débit est suffisant pour permettre la distribution de programmes de télévision ou de documents multimédias, notamment en provenance de l'internet. Il est de l'ordre de 600 à 800 kbit/s dans l'autre sens. En outre, le canal téléphonique est conservé.

2. L'expression « ligne numérique à paire asymétrique » ne doit pas être utilisée, car il s'agit d'une transmission asymétrique sur paire symétrique.

**RECHERCHE INDIVIDUELLE** (pour *pull technology*) : Technique utilisée sur la toile mondiale lorsque l'internaute recherche des données par une démarche active au moyen de son logiciel de navigation, qui lui présentera ensuite le résultat de cette recherche.

Note: La recherche individuelle se distingue de la distribution sélective.

**SERVEUR** (pour *server*, *on-line data service*) : Système informatique destiné à fournir des services à des utilisateurs connectés et, par extension, organisme qui exploite un tel système.

*Note :* Un serveur peut, par exemple, permettre la consultation et l'exploitation directe de banques de données.

**SERVEUR MANDATAIRE** (pour *proxy server, proxy*) : Dispositif informatique associé à un serveur et réalisant, pour des applications autorisées, des fonctions de médiation, telles que le stockage des documents le plus fréquemment demandés. Voir aussi : PASSERELLE (*DLF*, n° 200, p. 22) et SERVEUR.

SIGNET (pour *bookmark*) : Moyen d'accéder rapidement à une adresse universelle préalablement stockée en mémoire par l'utilisateur. Voir aussi : ADRESSE UNIVERSELLE (DLF,  $n^{\circ}$  195, p. 21).

SITE (DE LA TOILE, SUR LA TOILE) (pour website, web site).

<sup>\*</sup> Extraits du fascicule — *Vocabulaire de l'internet* (16 mars 1999) — publié au *Journal officiel* et disponible à la Délégation générale à la langue française, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél.: 01 40 15 80 00, téléc.: 01 40 15 36 76.

## NOMS DE MALADIES

Parler de santé et de maladies n'est plus inconvenant dans la conversation. D'ailleurs, les médecins s'appliquent à la transparence, même devant des non-initiés, et le langage médical devient accessible à tous, dépouillé de son mystère. Comme, au long de notre vie, les mots de la médecine nous parviennent généralement sans explication, il semble que les lecteurs de *DLF* pourraient trouver avantage à en recevoir certaines. Essayons d'éclairer sans lasser.

Pour une bonne part, le vocabulaire de la médecine trouve ses racines chez les auteurs grecs anciens. Mais, de nos jours, il s'est largement diversifié, et les mots utilisés pour définir les maladies ressortissent à plusieurs origines. Ce peut être en particulier la constatation d'une manifestation évidente telle que la fièvre, une coloration rouge des téguments, mieux dite *érythème* (depuis le grec ERYTHROS, « rouge »), observée en particulier dans la rougeole et la rubéole, le gonflement de ganglions lymphatiques (*adénite*, depuis ADÊN, « glande ») ou de glandes à sécrétion externe (*oreillons*), la dégradation de l'état psychique avec prostration (*typhus*, *typhoïde*, en dérivation de TYPHOS, « stupeur »).

Une habitude avait été prise de souligner le nom du premier observateur qui avait dégagé l'entité morbide, en la différenciant d'autres troubles. On parle ainsi de maladie d'*Alzheimer* ou de *Parkinson*, d'anémie de *Biermer*... Actuellement, la tendance est d'oublier cette référence à un auteur, au bénéfice d'une expression insistant sur un symptôme ou relative à un processus étiologique plus ou moins évident. Par exemple *pseudopolyarthrite rhizomélique*, abrégé en PPR, décrit et rappelle une maladie inflammatoire de la racine des membres faisant croire à une arthrite à plusieurs sièges.

D'autres évoquent une circonstance particulière : il en est ainsi de *légionellose* depuis le nom de l'agent infectieux, une bactérie appelée *legionella* parce qu'elle fut mise en cause au cours d'un banquet d'anciens combattants américains (*American Legion*), dits *légionnaires*... D'autres maladies encore sont définies par le lieu de la découverte initiale (ex. : *fièvre de Malte, pied de Madura, bouton de Biskra*...).

Eh bien! débutons par une évasion vers les pays exotiques avec des maladies parasitaires et infectieuses.

\* \*

# Montagnes Rocheuses et fièvre pourprée

Évoquant des paysages charmeurs ou des situations pittoresques, il est des expressions mémorables que retiennent les étudiants en médecine et en pharmacie, d'autant plus facilement qu'elles se réfèrent souvent à des situations périlleuses, éventuellement mortelles.

Parlons d'abord des fièvres. Expression riche de sens multiples (du latin febris): avoir la fièvre, avoir les fièvres, la saison des fièvres, une fièvre de cheval, un bouton de fièvre... Si la fièvre est une élévation de la température centrale, provoquée par la libération de substances dites pyrogènes (de PYR, PYROS, « feu » en grec), prise au pluriel, l'expression désigne des maladies s'accompagnant précisément de cette hyperthermie transitoire ou périodique. Parmi elles, les différents types de paludisme sont caractérisés par les intervalles entre les épisodes fébriles: fièvre tierce, fièvre quarte – comme en musique.

Mais si le mot *fièvre* possède un caractère apparemment vieillot, on continue de l'employer pour des maladies de découverte récente, par exemple les *fièvres hémorragiques africaines*, redoutables par la brusquerie de leur apparition et de leur évolution, souvent fatale. Trois mots servent à en préciser la nature : Ebola, Lassa, Marburg. Pourquoi cette dispersion géographique ? Ebola désigne une rivière et une ville du

Congo, Lassa une ville du nord-est du Nigeria. Quant à Marburg, ville proche de Francfort, elle fut le théâtre d'un accident infectieux fatal à des techniciens d'un laboratoire spécialisé dans la fabrication de vaccins : ils avaient manipulé des singes verts de l'espèce *Cercopithecus aethiops*, importés d'Afrique orientale et eux-mêmes porteurs d'un virus inconnu qui avait provoqué la mort de la moitié d'entre eux au cours du voyage.



De son côté, la *fièvre pourprée des montagnes Rocheuses* est caractérisée par un rougissement de la peau – un *exanthème* – par vasodilatation, témoin d'une agression par un microorganisme pathogène du nom de *Rickettsia rickettsi*. Ce parasite est transmis par une tique, animal classé parmi les Arthropodes, que connaissent bien chasseurs et forestiers. En embuscade sur des branches d'arbres, les tiques se précipitent sur des mammifères passant à leur portée, les piquent et se gavent de leur sang, éventuellement en injectant des bactéries dont elles sont elles-mêmes infectées. C'est l'occasion de rappeler qu'une *infection* (de *inficere*, *infectum*, « corrompre ») est la pénétration d'un agent pathogène dans un organisme tandis qu'on parle d'*infestation*, en particulier, pour la pénétration dans un organisme ou la fixation sur lui d'un parasite (microbe et virus exclus).

Revenons à cette curieuse expression *Rickettsia rickettsi*, apparemment redondante. Elle constitue en fait un hommage au célèbre Ricketts, parasitologue qui fit la découverte de cette bactérie en 1910, peu de temps avant de mourir de *febris petechialis*, autre maladie fébrile déjà décrite par Hoffman en 1700. Il étudiait le typhus exanthématique, fléau des camps de réfugiés et de captivité, des prisons, fréquent en cas de famines.

Peut-être les lecteurs-chasseurs souhaiteraient-ils en savoir plus sur le comté de Lyme aux États-Unis, où fut individualisée la *maladie de Lyme*, et se pencher sur la *fièvre de Haverhill*, ville du Massachusetts rendue célèbre en 1926 par cette maladie bactérienne.

À côté d'autres fièvres à tiques (du Colorado, du Texas, de la vallée de Saint-Joachim...), évoquons la fièvre jaune due au virus amaril (de l'espagnol amarillo, « jaune », en raison de la jaunisse qui l'accompagne).

# Pierre DELAVEAU Jean-Claude PETITHORY

Cercle Ambroise-Paré

NDLR : le Pr Pierre Delaveau vient de publier un nouveau livre : *Vademecum de la santé* (Masson éditeur, 376 p., 26,07 , 171 F).

# PARONYMES

Les paronymes sont des mots qui se ressemblent mais qui n'ont pas le même sens. Leurs orthographes très proches entretiennent souvent la confusion :

acceptation (consentement)	acception (sens d'un mot)
affectation (faux-semblant)	affection (tendresse)
allusion (évocation)	illusion (perception erronée)
avatar (incarnation, métamorphose)	aventure (entreprise risquée)
avènement (accession à la souveraineté)	événement (fait)
censé (supposé)	sensé (qui a du bon sens)
collision (choc)	collusion (entente secrète)
conjoncture (circonstance)	conjecture (supposition)
donataire (personne qui reçoit une donation)	donateur (personne qui fait un don)
éminent (remarquable)	imminent (qui va avoir lieu très bientôt)
émission (production, diffusion)	immixtion (ingérence)
éventaire (étalage)	inventaire (dénombrement des marchandises)
inclinaison (obliquité)	inclination (disposition)
inverti (homosexuel)	introverti (replié sur lui-même)
prémices (début)	prémisses (argument)
repaire (gîte)	repère (marque)
somptuaire (de coût injustifié)	somptueux (magnifique)
suggestion (inspiration)	sujétion (contrainte)
temporaire (à durée limitée)	temporel (qui a rapport au temps)

# Jean-Yves BONNAMOUR

# À PROPOS DU TEMPS

L'homme a toujours éprouvé le besoin de se situer dans le temps. Pour y répondre, il a créé un système de datation précis permettant de découper ce temps en unités mesurables. Mais il utilise aussi un vocabulaire indiquant des relations chronologiques, des durées non déterminées de façon stricte. Examinons quelques-uns des termes se rapportant à ce vocabulaire.

Souvent confondus, l'instant et le moment ne sont pas synonymes. L'**instant** exprime une durée brève ; lié à une action, il implique que celleci est d'exécution immédiate. Le **moment** s'applique à une durée plus longue non exactement précisée.

**Aujourd'hui**, jadis *au jour d'hui*, est un renforcement de *hui*, mot issu du latin *hodie*, contraction de *hoc die*, « en ce jour », autrement dit « au jour d'en ce jour ». Le curieux « au jour d'aujourd'hui » qu'on entend quelquefois, signifie donc « au jour du jour d'en ce jour ». **Hier** vient du latin *heri* ou *here*, de même sens. D'origine commune avec *matin*, **demain** appartient à une famille de racine *ma*, signifiant « bon ». Le latin en tira entre autres *mane*, « de bonne heure », et *de mane*, « à partir du matin », notre *demain* actuel. Le **lendemain**, autrefois l'*en demain*, est au jour futur ou passé auquel on se réfère ce que demain est au jour présent.

La regrettable confusion entre **jadis** et **naguère** n'est pas rare. Contraction de *ja a dis* du latin *jam*, « déjà », et de *dies*, « jour », *jadis* signifie : « il y a déjà des jours, il y a longtemps, dans un lointain passé ». Contraction d'il n'y a guère (sous-entendu de temps), naguère au contraire s'applique à un passé récent. Du latin ante annum, « l'an d'avant, l'an passé », **antan**, uniquement utilisé dans l'expression d'antan, n'a plus qu'un emploi rare et littéraire. Il s'applique à un passé beaucoup plus ancien que ne l'indique son origine et signifie « d'autrefois ». Évoquant l'inexorable fuite du temps, c'est ainsi que Villon s'interroge : « Mais où sont les neiges d'antan ? »

## **Bernard MOREAU-LASTÈRE**

Section de Bordeaux

# L'APPORT DE L'ARABE À LA LANGUE FRANÇAISE

Sait-on que baldaquin et mousseline viennent, via l'italien baldacco et mussolino, de Bagdad et Mossoul? Sait-on que des mots tels que nuque, ogive, truchement, azur, fardeau, amiral, sirop, amalgame, assassin, récif, mousson, jupe, noria, luth, mesquin, algarade, ou cafard viennent de l'arabe?



En réalité, l'arabe occupe, dans la langue française, une place privilégiée, avec plus de 450 mots. Tous imagés, beaucoup sont très usités, parfois même au ser grande langue sémitique est à l'origine d'un bon nomb

imagés, beaucoup sont très usités, parfois même au sens figuré. Cette grande langue sémitique est à l'origine d'un bon nombre d'emprunts, qui, pour les plus anciens, remontent à l'apogée de l'Empire musulman. C'est dire que la culture européenne, française en particulier, puisa à la source de la culture arabe il y a plus de mille ans.

- 1. En effet, l'expansion territoriale des disciples de Mahomet aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles culmina à Cordoue, dont la renommée égalait celle de Bagdad, sous le règne de Haroun el Rachid, ce contemporain de Charlemagne. Il y eut alors de part et d'autre du monde musulman une civilisation très brillante, fondée sur un essor littéraire, scientifique et technique sans égal dans le monde jusqu'au Moyen Âge. Les Arabes furent alors les précurseurs de la science moderne. Ils s'illustrèrent dans plusieurs domaines, notamment :
- les mathématiques avec les découvertes de l'algèbre (*al-jabr*), de l'algorithme (du nom de l'inventeur de l'algèbre Al-Khawarizmi), et avec les chiffres arabes (d'où nous viennent *chiffre* et *zéro*, doublets issus de *sifr*);
- la chimie ou plutôt l'alchimie, mot arabe comme d'autres : alambic, athanor, alcool, alcali, antimoine, camphre, goudron, élixir, réalgar, soude... Certains d'entre eux, empruntés au grec par les Arabes, furent francisés par les savants du Moyen Âge (depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, il existe une chaire d'arabe à l'université de Paris);
- la botanique : le henné et le séné, l'aubergine et l'artichaut, le tamarin et le chicotin, l'orange et l'abricot auraient une bien belle

histoire à raconter, celle de leur arrivée en langue française via l'italien, l'espagnol ou le provençal. Il en irait de même avec d'autres végétaux comme le *coton*, ou la *pastèque*;

- les sciences naturelles : les naturalistes empruntèrent à l'arabe beaucoup de noms d'animaux : civette, alezan, gazelle, varan, gerboise, girafe, fennec ;
  - l'astronomie : zénith, nadir, azimut, astrolabe, alidade ;
- la pharmacopée, les plantes médicinales et la cosmétique : l'arabe nous a légué *sirop*, *musc*, *ambre*, *momie*, *khôl*...

tandis que des végétaux utilisés comme médicaments (les simples) firent leur apparition : *safran*, *nénuphar*, *épinard*, *benjoin*, *estragon*...

De par leur activité commerciale en Orient et sur le pourtour méditerranéen, les Arabes multiplièrent les contacts avec l'Occident. Le vocabulaire accompagna le négoce. Trois langues surtout véhiculèrent alors les apports linguistiques :

- le latin médiéval des savants qui possédaient parfaitement l'arabe (exemple : *sinus*) ;
- **l'italien**, pratiqué dans les ports de Venise et de Gènes (d'où *arsenal* et *darse*, venus de *dar a-sana*). C'était le temps de Marco Polo, celui des étoffes : *taffetas*, *satin*, *baldaquin*, *mousseline*, entre autres ;
- l'espagnol, qui fut influencé par la présence des Arabes dans la péninsule Ibérique du VII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle (d'où, par exemple, *tarif*, de *Tarifa*, ville que les Arabes d'Espagne avaient ouverte au commerce des chrétiens), et, dans une moindre mesure, le provençal (boutargue, couffin, lime, madrague...) et le portugais (élémi, mousson, nabab...).

De cette activité marchande résulta un ensemble d'autre mots tels qu'aval, douane, gabelle, magasin, avarie, quintal, ou encore des objets ou produits importés d'Orient : tasse, nacre, café, cumin, guitare, matelas, farde...

- **2.** Les deux siècles des Croisades (du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles) apporteront moins de mots, comme *sarrasin* ou *krak* (de *karat*, « château »), le krak des chevaliers, que construisirent les croisés.
- 3. En revanche, le goût pour l'Orient et la vogue de l'orientalisme furent plus productifs dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. À la suite de l'orientaliste

Herbelot de Molainville, qui publia en 1697 La Bibliothèque orientale, Antoine Galland traduisit en 1704, en un français admirable, Les Mille et une Nuits. D'où toute une cohorte de mots nouveaux : vizir, sultan, sultane, émir, calife, pacha, babouche, Coran, chérif, sheik, almée, harem, minaret, talisman, houri, fakir, djinn, mufti, marabout, etc.

- **4.** Troisième grande vague d'emprunts, la colonisation de l'Algérie en 1830. L'argot militaire empruntera à l'arabe dialectal des mots vite popularisés comme toubib, caïd, smala, kif-kif, burnous, nouba, clebs, fatma, mechta, douar, bled, gourbi, flouss (ou flouze), moukère, bezef, chikaya, tchatch, djellabah...
- **5.** Dans les années soixante-dix apparaissent les mots liés à la montée de l'intégrisme arabe : *charia*, *fatwa*, *ayatollah* ou *moudjahidine*, *intifada*, *djihad*, *fedayin*... Mais il s'agit là de translittérations phonétiques, et non, comme jadis, de mots « naturalisés ».

#### Alfred GILDER\*

\*Auteur d'*Et si l'on parlait français ?* (préface de Claude Hagège, Le Cherche Midi Éditeur, 1993) et d'*En vrai français dans le texte – Dictionnaire franglais-français* (Le Cherche Midi Éditeur, 1999).

#### EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA\*

#### Entrer - rentrer

Si la fonction principale du préfixe re et de ses variantes r et re est de marquer la répétition d'une action, il peut également servir de simple renforcement.

Tantôt les verbes simples ont disparu et il reste les dérivés (*remercier*, *renforcer*, *raccourcir*, *ralentir*, *rétrécir*), tantôt les deux formes restent en concurrence : *remplir* – *emplir*, *rallonger* – *allonger*, *redoubler* – *doubler*. [...]

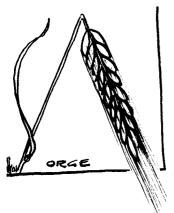
Le verbe *rentrer* s'emploie sans qu'il y ait l'idée de retour pour exprimer des choses qui pénètrent, s'enfoncent, s'emboîtent ou se heurtent avec violence : *un clou qui rentre dans le mur, des tubes qui rentrent les uns dans les autres, une voiture qui rentre dans un arbre* ou même, en langage familier, lorsqu'il s'agit d'une personne : *il lui est rentré dedans*.

Il est correct de dire, avec le verbe transitif direct, rentrer les foins, rentrer sa voiture au garage, rentrer le ventre, rentrer sa colère, mais il convient de ne pas employer le verbe intransitif rentrer pour entrer quand il n'y a pas d'idée de répétition, de violence ou de retour : les joueurs entrent sur le terrain au début d'un match, ils ne rentreront qu'après la mi-temps et non « ils rentrent » et « rerentrent ».

<sup>\*</sup> Numéro 141 (juin 2001).

# DEPUIS QUE LE MONDE EST MONDE

Au début était le Chaos, terme que les Anciens donnaient au vide primordial, antérieur à la création, au temps où l'ordre n'avait pas encore été imposé aux éléments ; c'était le tohu et le bohu de la Bible (Ge. I, 2). Puis, la lumière se sépara des ténèbres, les corps célestes s'organisèrent en un mouvement harmonieux, ce fut le Kosmos. Les Grecs donnaient à ce mot le sens de « bon ordre », d'« ornement ». Kosmêtês était celui qui mettait de l'ordre dans la toilette, aujourd'hui le coiffeur ; Kosmêtikos, adjectif, s'adressait à tout ce qui entourait la toilette. Nous avons fait, avec le même sens, cosmétique, ainsi que le néologisme cosmétologie. Ce choix, kosmos, voulu par les Grecs, symbolise bien le passage de l'univers chaotique à l'univers ordonné.



Les Latins n'ont fait qu'imiter les Grecs et ont choisi *Mundus* pour désigner l'univers ordonné. Or, *mundus*, l'adjectif, signifie « soigné », « dont la toilette est en ordre », et *mundus*, le substantif, signifie « la toilette, la parure ». Nous en avons fait notre mot *monde* ainsi que le verbe *monder* qui signifie « débarrasser d'impuretés ». On parle d'*orge mondé* (seuls cas, avec *orge perlé*, où *orge* est masculin), de *noix mondée*, d'*amande mondée*. Le contraire de *mundus*, *immundus*, nous a fourni *immonde* et *immondice*.

Le passage de l'univers chaotique à l'univers ordonné est traduit par la rédaction du titre qu'il faut bien se garder de mettre en parallèle avec une phrase tautologique comme *un chat est un chat*. Le sens de ce titre n'est pas « *depuis que l'univers existe* », mais « depuis que l'univers est en ordre ».

Philippe LASSERRE

Section de Bordeaux

### BOULIMIE

Formé des deux mots grecs BOUS, « bœuf », et LIMOS, « faim », boulimie désigne une appétence presque morbide pour la nourriture. C'est une maladie nerveuse qui se manifeste par une sensation de faim excessive et inextinguible. Employé au sens figuré, ce mot caractérise un besoin irrépressible d'activité. C'est ainsi qu'on peut souffrir d'une boulimie de travail ou, pour les femmes, d'une boulimie de robes. La présidente philippine Imelda Marcos souffrait d'une boulimie de chaussures (782 paires inventoriées).

Si nous disons en français *avoir une faim de loup*, les Grecs de l'Antiquité disaient *avoir une faim de bœuf*, surpris qu'ils étaient de voir les bovins « manger » (ruminer) en permanence.

Mais le plus amusant est de noter que le préfixe *bou* (BOUS, « le bœuf ») avait en grec le rôle d'un augmentatif et s'employait en qualité de superlatif du substantif auquel il était affixé. Cela dit, on ne sera plus surpris de trouver dans notre langue courante le même augmentatif à base bovine lorsqu'on entendra l'expression *un effet bœuf*, et même, plus vulgairement, mais non moins savamment, l'adverbe *vachement* comme superlatif absolu en lieu et place de *très*, par exemple dans « vachement beau ».

Les dérivés de bœuf sont légion, par exemple : bovin, bovidé, bouvreuil, bifteck, buffle, bouvier, beurre (du grec BOUTURON, « fromage de bovin »), botanique (herbe à bœuf), beugler, bugle, bucolique, et, pourquoi pas, boa, ainsi que les noms propres Bosphore (dont le calque anglais est Oxford) et Bucéphale (« qui a une tête de bœuf »).

L'opposé de *boulimie* est *anorexie*, du grec OREXIS, « appétit », substantivation du verbe OREGEIN, « tendre vers », précédé de l'a(n) privatif. Son sens est donc « manque de désir, inappétence ».

Boulimie et anorexie sont deux facettes d'un même syndrome, deux effets, deux symptômes d'une maladie pernicieuse de plus en plus fréquente : l'absence de bonheur de vivre.

**Bernie DE TOURS** 

# À PROPREMENT PARLER

Initier un projet, une campagne, une tâche, etc.: anglicisme sournois, qui consiste à dévoyer un honnête verbe français cantonné depuis toujours dans le domaine didactique religieux ou profane et à le propulser tout soudain dans l'arène sanglante des décideurs et autres battants! On entreprend la réalisation d'un projet, on lance une campagne, on met une tâche en chantier. On ne peut initier qu'un disciple ou un élève.

**Spécifique** : on remarque une nette tendance à abuser de cet adjectif quand il faudrait dire ou écrire *particulier* ou, plus simplement encore, *précis*, qualificatif désignant une qualité que le génie **spécifique** du français considère comme devant aller de soi...

**Décade**: l'Académie française condamne l'emploi de ce mot au sens de « période de dix ans », bien qu'il soit attesté en français. On suivra l'Académie au motif que le terme *décennie* existe déjà pour occuper cet emploi, alors qu'il n'y a pas d'autre mot que *décade* pour désigner une période de dix jours.

**Futur** : l'emploi de *futur* est peu critiquable à la place d'*avenir*, à cela près que le premier en vient à supplanter le second.

**Générer**: ce verbe, longtemps cantonné dans la biologie et la linguistique, tend à remplacer dans tous les domaines des mots d'emploi plus approprié tels que *créer*, *produire*, *engendrer*, *susciter*, *provoquer*, etc.



**Domestique** : pourquoi (sinon par anglomanie) parler de l'« économie domestique » d'un pays alors qu'on dispose de l'adjectif *intérieure* ? Renvoyons donc tout ce qui est domestique... à la maison !

François THOUVENIN

**DLF 201** 

#### DES MILLE ET DES CENTS

Les mois d'été ne sont pas seulement ceux des cartes postales. Ils sont aussi, hélas ! et plus prosaïquement, ceux des dépenses en tout genre. À cette époque de l'année, savoir écrire une somme en toutes lettres relève, au même titre que le bouche-à-bouche ou le massage cardiaque, des opérations les plus élémentaires de survie : combien d'entre nous ne se sont pas sentis un jour ou l'autre, au guichet, plus mal « barrés » que le chèque qu'ils étaient en train de signer ? L'occasion ou jamais d'une rapide révision, avant que ne se profilent les premières factures de la rentrée !

Les adjectifs numéraux qui créent une difficulté, fort heureusement, ne sont que trois. Et encore, mille ne constitue qu'un vrai-faux écueil dans la mesure où, désignant un nombre, il est toujours invariable : on ne l'accorde en effet que quand, nom commun, il s'applique à la mesure de longueur principalement utilisée en marine (ce navire a parcouru plusieurs milles avant de regagner le port). Les cas de vingt et de cent, on le sait, sont un peu plus épineux : tous deux prennent la marque du pluriel quand ils sont multipliés (Le Tour du monde en quatre-vingts jours, faire les quatre cents coups) mais la perdent dès qu'ils sont immédiatement suivis d'un autre adjectif numéral (quatrevingt-seize, trois cent huit). C'est là le genre d'erreur qu'il vous faut absolument éviter si vous ne voulez pas perdre tout crédit auprès du guichetier! Ajoutons pour être complet, du moins sur ce chapitre de l'argent, que la marque du pluriel est toutefois maintenue devant million et milliard : huit cents millions, quatre-vingts milliards. C'est que ces derniers sont, tout comme millier, des substantifs, et non pas des adjectifs numéraux. Il est vrai que la probabilité est faible, pour le commun des estivants, d'avoir à signer un jour de tels chèques!

#### **Bruno DEWAELE**

### NOSTALGIE

À l'heure des cartes de crédit, les espèces sont toujours *sonnantes et trébuchantes*, on tient *les cordons de la bourse* et on a *un bas de laine*. Pour être compréhensible, une image doit avoir été polie par les années, voire les siècles. Au risque de devenir un cliché forcément éculé.

C'est ainsi que, progrès technique ou pas, la langue continue de vivre à l'ère du cheval d'avant la vapeur. Illustrations : on freine des quatre fers, on met le pied à l'étrier, on jure comme un charretier, on rue dans les brancards, on tire à hue et à dia, on sort de l'ornière.



Entre ère atomique et conflits virtuels, les formules ont comme un parfum de mélancolie guerrière : on est assis sur un baril de poudre, on met le feu aux poudres, on vend la mèche, on sent passer le vent du boulet, on traîne une affaire comme un boulet, on tire à boulets rouges... Tambour battant, on jette le gant et on croise le fer. On cherche le défaut de la cuirasse avant de monter au créneau. Et même si la guillotine a disparu, on cloue encore au pilori.

Ainsi vit une langue. Elle s'enrichit d'apports constants (et c'est tant mieux) tout en se figeant dans des expressions toutes faites (et ce n'est pas un drame)... Que peut-on contre la nostalgie qui assure que c'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures soupes ?

**Patrice LOUIS** 

### N'OUBLIE PAS LA VIRGULE, OU JE T'APOSTROPHE

De tous les signes de ponctuation, la virgule est certainement le plus délicat à bien utiliser, mais aussi le plus nécessaire à la clarté et à la lisibilité d'un texte. Dans son ouvrage *Un point c'est tout*, Jean-Pierre Colignon la caractérise ainsi : « *La virgule est le signe de ponctuation qui exprime le plus la subtilité*, *la finesse d'esprit, l'acuité de l'intelligence, voire la ruse et la rouerie...* »

Elle constitue aussi l'oxygène du texte, car, grâce à la courte pause qu'elle marque, elle permet au lecteur de respirer, surtout s'il lit à haute voix. À ce propos, j'ai eu connaissance de l'exploit réalisé par un étranger francophone qui écrivit tout un ouvrage sans la moindre ponctuation ; personne n'a su combien de ses lecteurs avaient eu recours à la respiration artificielle, en admettant qu'ils aient compris le sens caché du texte!

Pour avoir une idée de la finesse de l'utilisation de la virgule, il est intéressant de mesurer l'influence que peut avoir sur le sens d'une phrase la présence ou l'absence d'une virgule, de même que les différentes places qu'elle peut occuper dans cette phrase. Je n'insisterai pas sur la ponctuation fantaisiste de certaines lettres ou de certains articles de presse, ponctuation qui, entre autres erreurs, sépare artificiellement un verbe de son sujet par oubli d'une première virgule entrante. Ainsi l'on peut lire : « La police mal informée, arriva trop tard », alors que la ponctuation correcte donnerait : « La police, mal informée, arriva trop tard », ponctuation qui met en évidence le défaut d'information de la police.

Là où l'utilisation ou non de la virgule devient subtile, c'est devant une proposition relative. Par exemple, si j'écris : « *J'ai emprunté le vélo qui a un compteur de vitesse...* » sans virgule, cela veut dire que, parmi plusieurs vélos, j'ai emprunté celui qu'équipe un compteur (proposition



déterminative). En revanche, si j'écris : « *J'ai emprunté le vélo, qui a un compteur...* » avec virgule, cela signifie que l'unique vélo est équipé d'un compteur (proposition explicative).

La place que doit occuper la virgule n'est pas non plus indifférente au sens à donner à la phrase :

- « Si je gagne au Loto dans moins d'un an, je pourrai rembourser le crédit de ma maison » n'a pas du tout le même sens que :
- « Si je gagne au Loto, dans moins d'un an je pourrai rembourser le crédit... »

Comme quoi les malentendus peuvent tenir à un rien, à une virgule.

**Jacques POUJADE** 

**DLF 201** 

### LA FAMILLE DICERE

Je vais continuer à explorer les particularités, pour ne pas dire les mystères, voire les anomalies, de la grammaire française, en abordant aujourd'hui un problème de conjugaison concernant la famille de verbes issue du latin *dicere*, « dire ».

Cette famille comprend sept enfants principaux et deux dérivés. Voyons d'abord les premiers, par ordre d'apparition dans notre langue : **Dire** et **contredire** (X<sup>e</sup> siècle), **redire**, **dédire**, **interdire**, **médire**, **prédire**, tous apparus au XII<sup>e</sup> siècle. Notons pour mémoire l'adjectif *susdit* – sans trait d'union –, apparu au XIV<sup>e</sup> siècle, mais qui n'est pas issu d'un verbe spécifique, formé simplement du participe passé du verbe *dire* et du préfixe *sus*.

Alors, à racine commune, seulement modifiée par des préfixes, on pourrait penser, logiquement, à un traitement commun dans la conjugaison de ces sept verbes. Eh bien, non! Et c'est la raison pour laquelle mon esprit cartésien m'a poussé à en rechercher la cause.

Où le bât blesse-t-il ? Nous trébuchons sur la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent, ainsi que de l'impératif. Tout le monde sait que *dire* et *redire* font *vous dites* et *vous redites*, mais que les cinq autres verbes ont leur terminaison en *sez*.

Première observation : pourquoi *dire* et *contredire*, apparus ensemble au x<sup>e</sup> siècle, se conjuguent-ils différemment, alors que c'est *redire*, venu deux siècles plus tard, qui s'est apparenté à *dire* ? Vous me direz que c'est peut-être là une question bien oiseuse (au sens de « vain », XIII<sup>e</sup> s.), mais devant cet illogisme apparent, qui me contrarie beaucoup, j'ai tenté d'en retrouver et l'historique et la justification.

Remontons donc le temps, avec l'aide de P. Fouché et de sa *Morphologie historique du verbe français*. Avant la grande réfection de la langue française, qui s'échelonna grosso modo du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, par rapport à la majorité des verbes qui faisaient *ons* et *ez* aux première et deuxième personnes du pluriel de l'indicatif présent, ainsi que de l'impératif, les quelques verbes terminés en *mes* et *tes* ont pris très tôt

les désinences *ons* et *ez*, qu'ils ont ajoutées au radical commun des deuxième et troisième personnes du singulier :

latin	ancien français	français actuel
DICERE > DICIMUS >	nous dimes >	nous disons (dès le XIIe s.)
> DICITIS >	vous dites >	aurait dû faire « vous disez »,
		mais resta: vous dites
PRAEDICERE sur la même série a fait >		vous prédisez

On voit donc que, dès le XII<sup>e</sup> siècle, un sort contraire a présidé aux destinées de ces sept verbes. Un mystère supplémentaire de l'usage ?

Il convient d'étudier les analyses de quelques grammairiens sur ce sujet. Dans ses Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire, Vaugelas écrit en 1647 : « Vous mesdisez et non pas mesdites, vous presdisez et non pas prédites », ce qui prouve qu'il y avait encore hésitation sous l'influence de dites et redites.

Corneille, que l'on sait constamment soucieux du bon français, approuve Vaugelas ; mais Oudin (grammairien, 1623) marque son désaccord : « Quelques-uns, par un usage corrompu, disent : vous contredisez, vous mesdisez, ce que les doctes n'approuvent nullement. »

En 1696, un autre grammairien, Tallemant, constate, sans juger, les effets de cette double conjugaison : « On n'a pas eu deux avis sur interdire, prédire, médire, mais dédire et contredire ont reçu plus de difficultés, et si on a penché davantage pour contredisés que pour contredites, le partage est demeuré sur dédire jusque là que l'on croit devoir dire dédites à tout propos, et en interrogeant : vous en dédisésvous déjà ? »

Confusion et contradiction se poursuivent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la plume de Régnier-Desmarais. Celui-ci n'est pas n'importe qui, puisqu'il est alors secrétaire perpétuel de l'Académie française, dont il publie la première édition du *Dictionnaire* en 1694. Il écrit en 1706 : « contr<u>a</u>dire, desdire, interdire, redire, *suivent la conjugaison de leur* 

*primitíf (donc : dire).* » Alors, pourquoi *redire* va-t-il seul jusqu'à nos jours suivre la préconisation de Régnier-Desmarais ?

Il n'est donc, une fois de plus, que l'influence mystérieuse de l'usage, pour avoir maintenu cette dissension au sein d'une famille si soudée à sa naissance, usage d'autant plus remarquable dans son illogisme qu'à tous les autres temps la famille chante à l'unisson.



Voyons maintenant les dérivés dont je vous ai parlé au début. Il s'agit des verbes latins BENEDICERE et MALEDICERE; dicere aboutissant à dire, on aurait dû avoir: benedicere > bendire. Mais on trouve en ancien français benedistre, influencé par la prononciation ecclésiastique (beneditsere), puis bénéistre et benistre par une succession de contractions. La conjugaison va évoluer de la façon suivante:

Nous bénédissons vous bénédissez Nous bénéïssons vous bénéïssez Nous bénissons vous bénissez

L'influence de *bénéïssons* a entraîné l'infinitif moderne *bénir*, qui rompt définitivement avec la forme en *ire* et dont la conjugaison va sensiblement s'écarter de celle des sept dérivés de *dicere*.

Maledicere a entraîné plus logiquement maldire puis maudire. En français prélittéraire, on a dû avoir nous maldimes, vous maldites, puis nous maudimes, vous maudites et nous maudisons, vous maudisez, sur la forme des dérivés de dicere. Mais à cet instant l'usage a présenté un nouvel aiguillage : à cause des idées contraires qu'ils exprimaient, bénissons et bénissez ont entraîné maudissons et maudissez.

Voilà donc la vie très évolutive, et à bien des égards surprenante, de la famille DICERE.

**Gérard DELBECQ** 

Section de Lyon

# LE SAVIEZ-VOUS ?

# LES VERBES FRANÇAIS VERBES EN *OIR* (SAUF *EOIR*)

Les verbes de ce groupe proviennent des verbes latins de la 2<sup>e</sup> conjugaison, c'est-à-dire les verbes en *eo*, *ere*.

C'est dans ce groupe que la conjugaison est la plus irrégulière, car il est très archaïque. Certains verbes peuvent avoir plusieurs radicaux formés par apophonie (changement de voyelle du radical) et parfois plusieurs formes pour un même temps.

Il s'agit d'un petit groupe qui ne comprend que 16 verbes simples et 32 avec leurs composés. Le participe passé est toujours en *u*.

### AVOIR.

Au présent de l'indicatif, la première et la troisième personnes du singulier (*j'ai*, *il a*) n'ont pas de désinences, en particulier pas le *s* et le *t*, qui sont pourtant les désinences normales dans ce groupe. La troisième personne du pluriel est *ont* (cf. *font*, *sont*, *vont*).

Le futur de l'indicatif est *aurai* par transformation (ou confusion, car en ancien français u et v avaient la même graphie) en u du v de l'ancienne forme *avrai*. Bien entendu, le présent du conditionnel a fait de même pour aboutir à *aurais*.

Le passé simple de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif et le participe passé sont formés sur un radical en *e* (apophonie) : *j'eus*, *que j'eusse*, *eu*.

Le verbe avoir est employé dans trois cas :

- **1.** Avec le sens de « posséder » : avoir une maison.
- **2.** Dans les locutions verbales : avoir faim, avoir besoin, avoir envie..., le substantif ne doit pas avoir d'article.
- **3.** Comme auxiliaire dans la conjugaison des temps composés de tous les verbes non pronominaux, sauf pour 5 verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison et 22 de la 3<sup>e</sup> qui utilisent l'auxiliaire *être* : *j'ai mangé*, *j'avais chanté*...

Le participe passé ne s'accorde que dans le premier sens : *la maison que j'ai eue*.

Philippe LASSERRE

# À PROPOS DE QUELQUES EXPRESSIONS...

# Être en nage

Si chacun sait qu'être en nage c'est « ruisseler de sueur », l'origine de cette curieuse expression donne cependant lieu à controverse.

Suivant les uns, déformé ici par l'effet d'une fausse coupe, le mot *age* est une ancienne forme dialectale d'*eau* (du latin *aqua*). Ainsi, *être en nage* signifie « être en eau ».

Mais, comme dans notre passé linguistique il n'existe aucune trace d'age au sens d'« eau », les autres se rallient à l'explication de Littré : pour lui, « être à nage ou en nage, c'est proprement nager dans l'eau et figurément être tout mouillé de sueur ». L'existence de cette locution se trouve du reste confirmée par les vers de Desportes au XVI<sup>e</sup> siècle :

Le désespoir tiroit ces plaintes de ma bouche ; En mes larmes desjà à nage estoit ma couche.

### Tailler une bavette

C'est « bavarder ». Comme l'écrit Alain Rey, « l'assimilation de la salive à la parole (1) se retrouve dans de nombreux emplois et expressions des mots de la famille de bave ». Quant au verbe tailler, il s'est employé dans le domaine de la parole avec cette expression tailler bien la parole à quelqu'un pour dire « lui parler avec éloquence ». Un sens très voisin se rencontre dans le verbe débiter. Ainsi tailler une bavette signifie-t-il « débiter de la salive », c'est-à-dire « bavarder assez longtemps ». Cette expression peut être renforcée par le sens qu'en propose Maurice Rat, suivant lequel « elle fait allusion sans doute aux commères qui bavardaient sur le pas de leur porte ou dans leur chambre en taillant une bavette (2) à leurs enfants ».

Jean TRIBOUILLARD

<sup>(1)</sup> Rappelons les locutions: avaler sa salive, « se retenir de parler » ; perdre sa salive, « parler inutilement ».

<sup>(2)</sup> Un bavoir.

# LES FIGURES DE CONSTRUCTION

**ANACOLUTHE** n. f. (du grec A[N]-(privatif) et KOLOUTHIA, « suite naturelle », d'où défaut de suite dans le discours). Elle a deux emplois.

1. Emploi d'un relatif sans antécédent.

La Garonne va où va tout fleuve, à la mer (sous-entendu là). Qui dort dîne (sous-entendu celui).

- **2.** Changement brusque de construction à l'intérieur d'une même phrase. Il y a deux cas.
  - a) Dans l'ordre naturel des mots (sujet verbe complément).
  - Si on place le verbe à la fin, on opère un rejet. Honni soit qui mal y pense. Grand bien lui fasse.
- Si on place le complément en tête, on opère une dislocation qui nécessite un pronom de rappel entre sujet et verbe.

Toutes les dignités que tu m'as demandées, Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées. (Corneille.) Cette lettre, je l'ai lue.

• Si on place le sujet après le verbe, on opère une inversion qui est normale dans l'interrogation et l'exclamation.

Rome à qui vient ton bras d'immoler mon amant... (Corneille.) Avant nous vivaient les hommes de la préhistoire.

b) Dans la construction des propositions.

Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits, Et ne l'aimer jamais ? (Racine.)

Le verbe de la principale a deux subordonnées complétives, mais l'une est une conjonctive et l'autre une infinitive. La Fontaine est très friand de cette construction.

Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre Ce que je viens de raconter.

Dans le marais entrés, notre bonne commère S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau.

Les participes n'ont pas de sujet propre et ne peuvent avoir le sujet de la principale comme sujet. Cette construction est aujourd'hui impossible.

Philippe LASSERRE

# QUOIQUE OU QUOI QUE - QUELQUE OU QUEL QUE ?

De nombreuses personnes avouent être embarrassées pour établir la distinction entre *quoique* en un seul mot et *quoi que* en deux, ou *quelque* et *quel que* (*quels, quelle, quelles que*). L'argumentation grammaticale n'est certes pas de nature à éclairer leur lanterne, car elle ne constitue pas un modèle de limpidité, le record en la matière allant au *Dictionnaire des difficultés du français* de Robert. Nous tâcherons donc de l'éviter, en nous appuyant sur la logique du raisonnement et sur de petites astuces pratiques.

**Quoique**, conjonction, marque une réserve. On pourra toujours lui substituer « bien que » ou « encore que » : *Elle vous accordera cette autorisation, quoique (bien que, encore que) votre demande lui paraisse insolite*. Et, dans une tournure plus rare, le verbe étant sous-entendu : *Quoique fatigués, nous étions enchantés de la promenade (bien que nous fussions fatigués...)*.

**Quoi que** est synonyme de « n'importe quelle chose que » : *Quoi que tu puisses dire, tu auras toujours tort – Ils obéiront, quoi que nous exigions*. On l'utilise donc chaque fois que l'on pourrait dire « n'importe quoi que... ».

**Quelque**, toujours placé devant un nom (éventuellement précédé d'un adjectif), se met pour « un, une quelconque » ou « un certain, une certaine » : Ce sac aura été oublié par quelque visiteur (un quelconque visiteur) – Il s'agit d'un projet de quelque importance (d'une certaine importance) – Il faudra quelque temps pour s'y habituer. Il peut aussi être accompagné du pronom relatif que dans la formule quelque... que : Quelque(s) mesure(s) que vous envisagiez, nous vous en serons reconnaissants.

**Quel que** <u>est toujours associé au verbe être</u> et signifie « n'importe quel » : *Quelle que soit votre décision, nous l'accepterons — Quel que puisse être le prix de cet objet, il me le faut.* Le groupe [quel + que + verbe être] peut se remplacer par « peu importe » : *Peu importe votre décision, nous l'accepterons.* 

Jacques PÉPIN

# PERLES DE L'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Les utilisateurs d'ordinateur font parfois appel à l'assistance téléphonique du fabricant ou du fournisseur. Voici, trouvées sur un site internet destiné à l'informatique agricole, quelques perles qui prouvent que les inondations, fièvre aphteuse et autres n'empêchent pas nos paysans de rire.

- Monsieur, faites CONTROL ALT SUPPR.
- Ah oui, je connais ça. (On entend en fond : click click click...)
- Que se passe-t-il à l'écran, monsieur ?
- Ben rien.
- Recommencez CONTROL ALT SUPPR.
- (Click click click click...)
- Et maintenant?
- Toujours rien...
- Comment faites-vous la manipulation ?
- Ben j'appuie sur les touches C, O, N, T, R, O, L, E et après sur H, A, L, T, E, puis sur S, U, P, P, et enfin R. Y faut peut-être l'accent sur CONTROLE, non ?

\*\*\*

- Décrivez-moi votre écran.
- Echap, F1, F2, F3...
- Non! Ça, c'est votre clavier! L'écran, c'est la télé...
  - Vous me prenez pour un c. là, ou je rêve ?

\*\*\*

C'est un client qui désire utiliser internet. Au bout de trente minutes, il s'énerve et demande un moyen pour se former.

- Monsieur, je vous conseille *Internet pour les nuls*.
- Comment ça je suis nul?
- Je ne vous ai pas dit que vous étiez nul, je vous conseille d'acheter le livre intitulé *Internet pour les nuls*.
  - C'est un scandale! Passez moi votre responsable! Je me plaindrai!

\*\*\*

- Ca me met « nom d'utilisateur ou mot de passe incorrect ».
- Fermez la fenêtre, monsieur, s'il vous plaît.
- Euh oui! C'est vrai qu'il y a un peu de bruit dehors...

44

# ENRICHISSONS LA LANGUE!

Nous remercions Jean Amadou de nous avoir confié sa chronique du 21 avril, sur Europe 1.

Le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, s'est fait copieusement engueuler après son impair. Vous vous le rappelez, il avait dit : « Jospin se balladurise. » Il avait voulu exprimer par là que le Premier ministre commençait à ressentir les effets du phénomène qui avait affecté Édouard Balladur en 1995. Nageant dans l'euphorie, surfant sur les sondages qui le donnaient vainqueur dans tous les cas de figure à six mois des présidentielles, Édouard avait vu sa cote de popularité s'éroder lentement pour finalement s'inverser lors du premier tour. Édouard n'a pas apprécié ce néologisme, il l'a vertement fait savoir à Lepeltier, qui s'est excusé après que MAM l'eut sermonné, en disant qu'il avait beaucoup d'admiration pour l'ancien Premier ministre. C'est le feuilleton politique, fait de petites phrases, de coups de pied sous la table qui n'empêchent pas les sourires de façade. Dominique Voynet disant : « Jospin est fatigué, il devrait prendre des vacances », et s'entendant répondre : « C'est elle qui devrait se reposer. » Ces minidrames sont notre manne quotidienne, à nous chroniqueurs qui en faisons nos choux gras et, pendant un an, Dieu sait que nous allons en entendre. Cependant, ce verbe nouveau offert à la langue française par M. Lepeltier devrait séduire l'Académie française, qui pourrait en introduire quelques-uns dans le Dictionnaire afin d'enrichir notre langue. Avec beaucoup d'humilité, je me permets de lui faire quelques suggestions. Par exemple, chiraquiser: « exciper de sa fonction pour refuser de se rendre à une convocation judiciaire ». Dans Les Misérables de Victor Hugo, on lit ceci : « M. Madeleine, en sa qualité de maire, aurait eu le loisir de chiraquiser... Il se rendit cependant devant le tribunal pour reconnaître qu'il était Jean Valjean. » Jospiniser: « perdre son sang-froid en engueulant deux journalistes du service public sous le prétexte que leurs commentaires n'étaient pas assez élogieux à son égard ». On trouve dans les Mémoires de

Saint-Simon l'usage de ce verbe : « Le roi contenait la colère qui montait en lui... Brusquement, il jospinisa: "Louvois, vous n'êtes qu'un maraud et un butor, vous êtes là pour servir ma gloire, et vous la servez mal." – Sire, balbutia Louvois, les larmes aux yeux... – Il n'y a pas de Sire... Sortez! » Giscardir: « affirmer qu'on a jeté la rancune à la rivière et s'empresser d'aller la repêcher toutes les nuits pour s'en servir avec allégresse envers son ancien Premier ministre, auquel on n'a jamais pardonné de l'avoir fait battre en 1981 ». On découvre ainsi dans Le Comte de Monte-Cristo: « Le comte regarda Villefort... la haine qu'il lui portait pour l'avoir envoyé au château d'If montait en lui... mais il se contrôla. Non, pensa-t-il, l'heure n'est pas encore venue de giscardir... ma vengeance doit être éclatante. » Huir : « faire croire qu'on a encore une certaine influence sur les événements lors même qu'on ne pèse plus grand-chose ». Exemple tiré des Mémoires d'Outre-tombe de Chateaubriand : « Fouché croyait encore avoir une emprise sur Napoléon, mais Talleyrand le détrompa : "Monsieur le duc d'Otrante, cessez donc de huir ridiculement, l'Empereur n'a plus besoin de vous." » À noter, pour les puristes, que le fait de huir n'empêche pas de se faire huer au prochain Congrès. Bayrouriser : « rêver qu'on peut être présent au second tour des présidentielles ». On trouve le premier emploi de ce verbe dans Germinal, d'Émile Zola : « Ils étaient là, dans le troquet, la chope à la main... et plus ils buvaient, plus ils s'enhardissaient. Ca allait bien finir un jour, nom de Dieu, de crever pour les patrons de la mine... Faudrait qu'ils cèdent ceux qui s'engraissaient sur leur peau ... Lantier essaya de les calmer : "À quoi bon bayrouriser, dit-il, ils sont les plus forts." »

Que Jean Dutourd, Hélène Carrère d'Encausse et Jean d'Ormesson me pardonnent ces barbarismes, ils n'avaient pour but que d'*amadouer*, c'est-à-dire « tenter de faire sourire ceux qui me font, chaque week-end, la grâce de m'écouter ».

Jean AMADOU

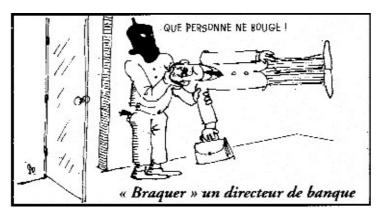


Les travers ci-illustrés ont été si souvent dénoncés par DLF qu'il était sans doute inutile, comme on dit, de faire un dessin. Cela suffira-t-il à éclairer les lanternes des égarés de bonne foi et de bonne volonté? Ne répondrait-on pas mieux aux sollicitations de l'air du temps en agitant un peu plus, avant de s'en servir, les exemples cités? Ce qui pourrait donner cette abracadabrante information de presse: Le directeur de banque marron braqué sur le beau sexe avait pris feu après une rencontre. Il se tire avec le produit de ses « erreurs » de gestion.

# ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR Par Jean Brua







# DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE

« Le rire est une vertu qui n'appartient qu'aux hommes et que Dieu peut-être leur a donnée pour les consoler d'être intelligents. » (Marcel Pagnol.)

« La pièce me paraît bien ennuyeuse, quoique immorale! » (Prosper Mérimée.)

« L'ambition souvent fait accepter les fonctions les plus basses ; c'est ainsi que l'on grimpe dans la même posture que l'on rampe. » (Jonathan Swift.)

# Françoise FERMENTEL

## OSCAR DU CHARABIA

M. Paul Carré nous a adressé cet « exemple de beau langage », publié dans Entre-Temps, bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École nationale supérieure du paysage. Il s'agissait de la description du stage de formation continue proposé en septembre 2000 et intitulé « Cimetières et paysages ».

Appréhender la problématique du cimetière, dans ses diverses approches en terme de perception du paysage, de charge symbolique, et dans ses traductions sociologiques.

Compréhension de la corrélation entre les différentes cultures de la mort et de leurs implications en terme de paysage et de pratique sociale.

Essai de typologie des cimetières. Le cimetière, espace particulier, temporel et symbolique, acteur de la mutation et de l'évolution du territoire et de la ville en particulier.

# LES DICTIONNAIRES

Je fréquente les dictionnaires pratiquement depuis que je sais lire. Nous avions à la maison, comme, je le suppose, dans la plupart des familles, le Petit Larousse illustré, probablement dans une édition d'avant la guerre. Il avait une couverture de carton toilé, d'un beige roussâtre, passablement fatiguée et noircie par les doigts tachés des écoliers.

Comme pour tous les livres que l'on consulte fréquemment, sa reliure décollée avait été patiemment ravaudée à l'aide de larges bandes gommées de papier marron, qu'on utilisait habituellement pour sceller les paquets avant l'invention du miraculeux rouleau de Scotch, et qui laissait sur la langue, lorsqu'on le mouillait, un âcre et tenace goût de vieux bois.

Transmis comme un trésor entre trois ou quatre de mes frères et sœurs aînés, ce « dico » était marqué au nom de notre famille, en larges lettres généreusement tracées à l'encre bleue, qui occupaient toute la hauteur et presque toute la largeur de la plus grande tranche. Les coins des premières dizaines de pages étaient enroulés sur eux-mêmes, en cônes à rayons décroissants; l'un des rites que j'appliquais avant chacun de mes voyages dans la galaxie des mots consistait à tenter de défriser un à un ces petits rouleaux en entonnoir. Un jour, j'avais même encouru une verte réprimande alors que je m'escrimais à domestiquer les frisures folâtres à l'aide d'un fer à repasser, que ma mère avait laissé à refroidir sur son support d'amiante calciné... Depuis ce jour, ces agaçantes anglaises avaient pris des reflets d'un auburn du plus bel effet!

Ces menus plaisirs manuels n'étaient que les premiers moments d'un délicieux périple. Un bref salut à la Dame aux boucles somptueuses, qui s'époumonait, au frontispice, à semer aux quatre vents, et je plongeais dans l'enchevêtrement des illustrations de l'en-tête ouvrant le chapitre de chaque lettre nouvelle : avion, armoire, arbalète ; bateau, bougie, boussole ; chien, cadran, carabine... Je m'immergeais dans le graphisme fin et précis de chaque figurine en enrichissant mon vocabulaire, sous le pilotage occasionnel de celui de mes frères ou sœurs qui passait par là, et qui voulait bien m'accorder un instant.

Les articles illustrés d'une figure retenaient évidemment mon attention de manière prioritaire. Mais il était bien rare que je m'en tinsse à ces attrayantes invitations à la culture : la recherche de l'article correspondant au mot illustré était l'occasion de multiples rencontres inattendues, et tout aussi passionnantes. Les abréviations, que je maîtrisais mal, et dont je ne savais pas encore trouver le sens dans les listes rébarbatives du début de l'ouvrage, gâchaient bien un peu mon plaisir, mais elles ajoutaient encore

Ce n'est parfois qu'après des heures de flânerie que je me résignais à abandonner ces découvertes aléatoires, qui me conduisaient de l'océan rose des langues cabalistiques aux hors-texte sépia sur papier couché, des cartes de géographie microscopiques aux portraits compassés de personnages célèbres, des nudités classiques aux pavillons multicolores de l'avant-dernière de couverture!

au mystère et au puissant attrait des mots qu'elles introduisaient.

**Jacques FABRE** 

### AU BORD DU GOUFFRE!

« Il faut que le français évolue ». Qui n'est de cet avis, hormis quelques grincheux ? Ce dicton devenu loi me rappelle le fameux : « Nous étions au bord du gouffre ; nous avons fait un grand pas en avant. »

Car évolution, progrès et changement se font aussi bien vers l'amélioration que vers la détérioration.

Il faut donc mettre au grand jour la différence entre deux formes d'évolution : l'entretien (adaptatif) et la dégradation, le premier étant positif et le deuxième négatif, le premier résultant d'un effort et le second d'une négligence.

Pour mettre les points sur les *i* et les poings sur les hanches, voici quelques exemples d'*efforts* d'adaptation : cosmonautes, robotique, sida, supermarché, subconscient... Et quelques exemples de *dégradation* : cool, air-bag, super, poser problème, légumier (et le maraîcher, passé à la trappe ?), ainsi que des détournements de sens : sophistiqué, technologie.

**Christian HERSAN** 

# BREVETS EUROPÉENS : LE RENONCEMENT DE LA FRANCE

Le 30 juin 2001, le gouvernement français a finalement signé le protocole de Londres, malgré l'avis défavorable de nombreuses associations, dont DLF, de personnalités politiques, de l'Académie française et de la Délégation générale à la langue française. Le texte de ce protocole organise l'abandon de la traduction en français des brevets européens. Ceux-ci, déposés pour l'essentiel en langue anglaise, seraient alors opposables aux tiers sans traduction préalable dans la langue de chaque pays signataire.

Ce texte annonce à terme le renoncement pur et simple au français et à toutes les langues nationales autres que l'anglais. Il entraînera une accentuation, sans contrepartie, de la prise de droits de brevets d'origine américaine ou asiatique, tout en livrant l'Europe de la propriété industrielle au système juridique anglo-saxon et à l'industrie anglo-saxonne du droit.

Pour ce qui est des traductions partielles indispensables (revendications), il reviendra à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), et donc aux contribuables, de les financer à la place des déposants étrangers, ce qui constitue une aberration absolument incompréhensible.

Une réunion, organisée à l'initiative de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI), s'est tenue le 12 juillet à Paris pour définir un plan d'action face à cette trahison linguistique. Une cinquantaine de participants représentant différentes associations, dont la nôtre, sont convenus de se mobiliser pour faire pièce à cette manœuvre. Un projet de loi, transcrivant le protocole dans le droit français, devra être soumis au Parlement dans un délai qui n'est pas encore connu. Une vigie est instituée pour observer l'évolution de ce dossier et mobiliser les parlementaires le moment venu afin de saisir le Conseil constitutionnel.

Cette affaire est grave et exige la plus grande vigilance de notre part.

## Marceau DÉCHAMPS

# À SUIVRE

M. Michel Pébereau, PDG de BNP Paribas, a répondu à la lettre que lui avait adressée notre administrateur (cf. DLF 200, p. 50). Mais celui-ci s'interroge encore.

Par une réponse du 5 juin, M. Pébereau tend à minimiser la portée de la note incriminée, qui ne concernerait qu'un « *petit nombre de directeurs de secteurs étrangers* ». C'est encore trop.

Il insiste en revanche sur des actions menées en faveur de notre langue par la BNP, notamment le financement de bourses destinées à des étudiants étrangers venant en France.

Mais les documents de presse joints à l'appui, datant de mars 1999 et juin 2000, sont très antérieurs à la note. Où va donc réellement la politique linguistique de cette banque ?

À suivre.

# Philippe LALANNE-BERDOUTICQ

# Decomposition Decomposition

# LETTRE OUVERTE AUX ANNONCEURS

Je m'adresse à vous qui voulez me séduire par une campagne publicitaire à la télévision. Le but de cette coûteuse opération est de me faire acheter votre produit. Alors, si vous voulez que mon argent passe de mon portefeuille à votre tiroir-caisse, ayez au moins la correction de me parler dans ma langue.

Si vous ne savez pas parler français, adressez-vous au marché américain! (Je ne pense pas que la télévision d'outre-Atlantique soit envahie par des slogans en langue française.)

Je ne suis pas une « woman in the move » je suis une femme qui bouge, et j'en ai assez qu'on me dise « just relax – be direct – just do it ! – are you ready ? – connecting people » ; qu'on me vante les « air bags – powerlight » et qu'on m'apprenne les noms de couleurs en anglais (on avait commencé avec « miss Purple », « miss Black » et « miss Brown », mais on a élargi l'arc-en-ciel...). Aussi je « boycotte » (comme vous dites) tous ces produits et j'incite mes amis à en faire autant : « Just do it ! »

J'ai ainsi cessé de me maquiller, refusant tant les « *lipsticks* » que les « *eyeliners*, *deep-clean*, *head and shoulders*, *lotion care*, *complete care* et *make up* », jusqu'à « *odour control* ».

Les enfants n'écrivent plus *glu* qu'avec un *e* final intempestif et superfétatoire et pensent qu'un *Noël magique* doit s'écrire « *magic* », et qu'une « *tablet* » est bien mieux qu'une *tablette*.

De même, je refuse d'aller au cinéma voir un film au titre en américain. Est-ce vraiment une difficulté insurmontable que de traduire au moins le titre ? (Mais que dire quand les réalisateurs français tournent désormais leurs films directement en anglais !)

J'ai déjà pris de bons fous rires en entendant des adolescents (pardon, des « teenagers ») prononcer ces titres dans ce qu'ils croient être du bon anglais.

God save... Que Dieu sauve la France et la langue française!

**Marinette LENTZ** 

## FORMULES DE POLITESSE

Quelles règles doit-on respecter quand on s'adresse à autrui, verbalement et, surtout, par écrit ? Je n'ai pas la prétention de fournir un vade-mecum des bonnes manières, mais seulement quelques indications pratiques. Il s'agit de traditions protocolaires. La simplification des relations humaines nous autorise aujourd'hui à alléger certaines formules exagérément pompeuses. Il convient à chacun d'apprécier dans quelles limites il peut le faire.

### I. Dans la conversation

### À un militaire.

- Vous êtes un homme, civil. D'aucuns ont gardé de leur passage dans l'armée l'habitude de dire *mon capitaine, mon colonel...* Ce n'est cependant pas une obligation. La bienséance permet de nommer le grade, non précédé de *mon*. Mais il vaudra sans doute mieux éviter *monsieur*, qui pourrait être ressenti comme une impertinence.
- Vous êtes une femme. Ne jamais ajouter *mon* devant le grade : *capitaine*, *général*... Et vous pouvez sans insolence, mesdames, dire simplement *monsieur*.

Envers une femme officier, ne pas faire précéder le grade de *mon* : il est généralement admis, bien que certains le contestent, que nous avons là une abréviation de *monsieur*.

**Noms nobles à particule.** Si l'on cite la personne, on devra donner la particule quand le nom est précédé

- du prénom : Honoré de Balzac ;
- du titre de noblesse : le prince de Condé ;
- d'un titre de politesse : monsieur de Talleyrand.

Si le nom est énoncé seul, on supprime la particule : *Condé, Balzac, Talleyrand, La Rochefoucauld*. Il peut arriver qu'on la laisse ; bien que ce ne soit pas l'usage, il n'y a pas de faute. On la maintient obligatoirement pour un nom monosyllabique : *de Thou*. Les particules *d'*, *des*, *du* ne peuvent jamais être omises. L'intéressé applique les mêmes règles pour se présenter.

On parle à une personne titrée (autre que duc ou prince). En l'appelant « Madame la marquise », « Monsieur le comte », on montre qu'on ignore les convenances ; ces formules ne doivent être utilisées que par le personnel de maison, ou des gens de condition sociale modeste, que leur état ou leur profession met en situation subalterne. Il convient de dire simplement monsieur ou madame.

À un roi, un empereur : Sire, Votre Majesté. Reine ou impératrice : Madame, Majesté.

Prince régnant ou prince du sang : Monseigneur, Votre Altesse royale (impériale). Princesse du sang : Madame, Votre Altesse royale (impériale). Dans les autres cas : Prince, Princesse.

Ambassadeur: Excellence ou Monsieur l'ambassadeur.

Un prêtre : *Mon père* ou *Père*. Un rabbin : *Monsieur le rabbin*, *Monsieur*. Un pasteur : *Monsieur le pasteur*, *Monsieur*. Un évêque : *Monseigneur* (dans une rencontre non officielle, *Mon père*). Un cardinal : *Éminence*.

### II. Dans une lettre

Ne confondons pas lettre et littérature. Dans une correspondance de type commercial ou assimilé, la concision et la sobriété sont des qualités premières.

On s'adresse à un dirigeant d'une société dont on est client effectif ou potentiel, ou d'un organisme dont on peut utiliser les services. On ne commet pas l'erreur de l'appeler « Monsieur le directeur (ou autre titre) », marque de déférence qui ne peut venir que d'un subordonné. On s'en tient à *Monsieur* ainsi qu'à une courtoisie sans excès. On conclut en envoyant ses *salutations distinguées*.

Nous recevons souvent du courrier à caractère publicitaire où l'on nous aborde avec un « *Chère Madame Unetelle* », « *Cher Monsieur Untel* », ou « *Chère Madame* », « *Cher Monsieur* ». Ce sont des façons cavalières : on appelle *cher Monsieur Untel* quelqu'un avec qui l'on entretient des rapports familiers, sans aller jusqu'au tutoiement. Le *cher Monsieur* non accompagné du nom est plus distant, mais garde un ton cordial, détendu et concerne une personne que l'on connaît assez bien. Le démarchage publicitaire n'autorise que les simples *Madame, Mademoiselle* ou *Monsieur*. Quant aux « *amitiés* » ou « *amicales salutations* » dont nous gratifient certains cadres commerciaux, elles relèvent d'un cruel manque de savoir-vivre.

D'un homme à une femme qu'il ne connaît pas, formule finale : Veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes hommages respectueux. À une jeune fille : Je vous prie de croire, Mademoiselle, à mes compliments respectueux. Une femme à un homme : Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

À une femme qu'il connaît, un homme peut faire part de ses *sentiments les meilleurs*, de ses *salutations cordiales*, de sa *sympathie*, de son *amitié sincère*, de son *dévouement*, etc.

Un homme à son employeur ou au représentant de celui-ci : Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, (Monsieur le Chef du personnel...), l'expression de mes sentiments respectueux (ou dévoués ou respectueux et dévoués).

Une femme, dans la même situation : *Soyez assuré, Monsieur, de ma fidèle collaboration* ou *Je demeure, Monsieur, très respectueusement vôtre*.

Au président de la République : Daignez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute et très respectueuse considération (ou l'hommage de mon profond respect).

Au Premier ministre : Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération. Idem pour les autres ministres.

Préfet : Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Député : Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Maire : Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Médecin : Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. Procureur de la République : Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Avocat, notaire, huissier : Veuillez agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.

Général : Je vous prie de croire, (mon) Général, à l'assurance de mon respect.

Évêque ou archevêque : Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Cardinal : J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Éminence le très dévoué serviteur.

Vous écrivez au pape. Appel<sup>(1)</sup>: Très Saint Père,

Pour la formule de salutation, je devine, chers lecteurs, que vous ressentirez la même incrédulité, le même scepticisme que tous ceux à qui j'en ai déjà dévoilé la clef : *Et que Dieu...* 

Trois mots, trois points, et rien d'autre!

# Jacques PÉPIN

<sup>(1)</sup> L'appel ou appel de tête est le nom précédant le corps de la lettre, par lequel on s'adresse au destinataire de celle-ci.

REVE

# LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

# JEAN-FRANÇOIS REVEL

de l'Académie française

Voici, extrait de son dernier et excellent ouvrage *Les plats de saison* (Seuil, 2001, 448 p., 20,58 , 135 F), un passage\* que Jean-François Revel nous a autorisés à reproduire.

Aujourd'hui, reprise des séances à l'Académie française, Hélène Carrère d'Encausse exerce pour la première fois sa

fonction de secrétaire perpétuel. Le matin, de 9 h 30 à 12 h 30, Commission du dictionnaire. Comme d'habitude, l'un ou l'autre membre de cette commission évoque et cite les nouveaux barbarismes, solécismes, faux sens, contresens ou erreurs de syntaxe qui ont fait leur apparition récemment dans la « médialangue ». J'en ai noté un qui a émergé depuis quelques semaines : c'est l'emploi du verbe réfuter dans le sens de « refuser » ou « repousser ». Ainsi, l'on entend dire couramment sur les ondes : tel ministre « réfute » l'accusation de négligence concernant tel problème. Or, réfuter veut dire « démontrer à l'aide d'arguments convaincants l'inanité ou la fausseté d'un reproche ou d'un raisonnement ». Il ne suffit pas de rejeter pour réfuter. Quand on dit : Boris Eltsine réfute l'accusation de corruption faite à lui-même et à son entourage, cela signifie qu'il n'y a pas corruption. Cela ne signifie pas que l'individu mis en cause, ce qui est naturel et courant, se borne à déclarer que les soupçons dont il est l'objet sont sans fondement. La réponse habituelle à ce genre d'observation sur la langue est que l'on cherche la petite bête, que l'on est un puriste et que parler de réfuter à la place de contester n'a aucune importance du moment que le public comprend. Or, précisément, le public comprend de moins en moins, puisque confondre

deux mots qui ont deux sens bien distincts, c'est évidemment confondre ces deux sens mêmes. C'est comme si l'on employait le mot couteau à la place du mot pioche ou le mot fourchette à la place du mot cheval d'arçons, chacun de ces quatre termes désignant quatre objets bien distincts. Si l'on confond les termes, on confond donc également les objets. Ce n'est pas du purisme que de constater qu'une langue qui généralise ce type de confusion est une langue qui s'appauvrit et devient peu à peu un outil ébréché. Une langue dans laquelle, quand vous demandez un tournevis, on vous tend une clé à molette ne sert plus à grand-chose. Il est donc normal, à ce moment-là, qu'une autre s'impose à l'échelle internationale.

### Jean-François Revel est né en 1924, à Marseille.

Homme de lettres (agrégé de philosophie), il a été élu à l'Académie française en 1997.

Professeur de 1950 à 1963. Écrivain depuis 1957, rédacteur en chef des pages littéraires de *France-Observateur* (1960-63), conseiller littéraire aux éditions Julliard (1960-65) puis chez Robert Laffont (1965-77), fondateur et directeur de la collection « Libertés » chez J.-J. Pauvert (1964-68) puis chez Robert Laffont, éditorialiste littéraire et politique de *L'Express* (1966-78) puis directeur (1978-81). Chroniqueur au *Point* (1982) et à Europe 1 (1989-92) puis à RTL depuis 1995.

Œuvres les plus connues :

Pourquoi des philosophes ? (1957, rééd. 1997, prix Fénéon)

Histoire de la philosophie occidentale (2 tomes, 1968, 1970, rééd. 1997)

Ni Marx ni Jésus, De la Seconde Révolution américaine à la Seconde Révolution mondiale (1970)

La Tentation totalitaire (1976)

Comment les démocraties finissent (1983) (prix Aujourd'hui 1983 et prix Konrad-Adenauer 1986)

La Connaissance inutile (1988)

Un festin en paroles (1995)

Le Voleur dans la maison vide (1997)

La grande parade (2000).

<sup>\*</sup> P. 19-20.

# **NOUVELLES PUBLICATIONS**

# LA LOI TOUBON ET LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Vanessa POLI

(Thèse de fin d'études, 1999-2000, 148 p.)

Cela fait chaud au cœur de voir qu'une jeune et brillante lauréate de l'université de Trente (Italie) consacre sa thèse à la défense de la langue française.

Vanessa Poli voit d'un œil perspicace la double et grave menace, interne et externe, qui hypothèque l'avenir de la langue française. Elle décrit avec minutie le dispositif issu de la loi Toubon. Elle montre tout l'intérêt des travaux des commissions ministérielles de terminologie et de néologie.

On aimerait que la thèse de cette jeune Italienne francophone trouvât un éditeur français. Car cet ouvrage, lucide et roboratif, contribue à la prise de conscience des dangers qui nous guettent, ceux d'une langue « mondialisée » et, partant, américanisée à outrance. Bravo et merci, Vanessa!

Alfred GILDER

LANGAGE EN GAGE (chroniques langagières du journal *La Croix*), d'Alain BLADUCHE-DELAGE

(HB Éditions, 2001, 157 p., 13,72, 90 F)

Dans cette cinquantaine de petits billets, pertinents et agréables à lire, *La Croix* et son chroniqueur langagier, Alain Bladuche-Delage, ont l'immense mérite d'éveiller, une fois par semaine, les lecteurs sur les difficultés du français et sur le massacre de notre belle langue, en particulier à la télévision. D'une certaine manière, ce journal catholique nous préserve de certains méfaits de la religion cathodique.

A. G.



### ILLETTRISME ET MONDE DU TRAVAIL

(Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2000, 434 p., 22,11 , 145 F)

Il s'agit d'une nouvelle contribution, fort épaisse, du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. Une synthèse eût été utile pour s'épargner la lecture, indigeste, des 434 pages que forment ces enquêtes sociologiques sur les causes et les méfaits de l'« illittératie au travail ».

De ce pavé, il faut retenir que l'entreprise publique ou privée est devenue un univers qui « produit massivement de l'écrit ». Les nouveaux modes de travail nécessitent un appel à savoir communiquer, résoudre collectivement une question, négocier, rédiger de multiples documents (consignes, modes d'emploi, protocoles...), lire et interpréter toutes sortes de manuels d'instruction, de modes d'emploi, d'écrans, de tableaux de bord. Les mutations techniques incessantes, mais aussi la compétition économique forcenée à l'heure de la mondialisation ne font qu'amplifier « la part du travail » et multiplier les actes d'écriture. D'où tout l'intérêt du combat mené par DLF.

DUTOURD

Le siècle

des lumières

## LE SIÈCLE DES LUMIÈRES ÉTEINTES, de Jean DUTOURD, de l'Académie française

(Plon, 2001, 370 p., 21,19, 139 F)

Bien qu'il se défende d'avoir des idées, Jean Dutourd a l'art de porter sur

l'actualité un regard différent, souvent désabusé, toujours amusant. Certes, ladite actualité, objet de ses chroniques publiées dans France-Soir du 11 janvier 1992 au 10 juillet 1999, ne s'intéressait pas, hélas ! qu'à la langue française. Mais notre président a quand même trouvé l'occasion de lui consacrer plus d'une vingtaine de pages, de l'euphémisme à la francophonie, en passant par l'« illettrisme », la « carte électorale », les langues régionales... sans parler des affirmations ou des allusions distillées dans maints articles.

Cet ouvrage nous offre une présentation originale du monde qui nous entoure, et démontre en outre « que la langue française est un chef-d'œuvre de la civilisation et qu'il faut tout mettre en œuvre pour la préserver ».

### **Guillemette MOUREN-VERRET**

# LES FOUS D'AFRIQUE, HISTOIRE D'UNE PASSION FRANÇAISE, de Jean de la GUÉRIVIÈRE

(Seuil, 2001, 380 p., 20,58, 135 F.)

Il manquait une histoire de la relation entre la France et l'Afrique. Ce livre nous décrit, dans une très belle langue, cette relation très forte, à la fois économique et culturelle, spirituelle et charnelle, mais toujours passionnelle. Nous en revivons toutes les étapes, de la découverte à la conquête jusqu'à la fascination que l'Afrique a représentée pour tant de Français, qu'ils soient écrivains, artistes, missionnaires ou hommes politiques. Et Jean de la Guérivière nous rappelle opportunément que l'Afrique est un continent francophone et qu'en 1988, le gouvernement du Nigeria a lancé un programme national d'enseignement du français pour mieux communiquer avec les pays voisins. G. M.-V.

ARMAND, LE PETIT ACADÉMICIEN, de Jacques DHAUSSY, illustré par Yves BEAUJARD, préfacé par Alain DECAUX, de l'Académie française (Siloë, 2001, 96 p., 18,14, 119 F)

Qu'il est beau ce livre relié avec sa couverture illustrée sur fond vert aux bordures dorées, avec ses pages d'épais papier glacé et ses illustrations réalistes et pleines d'humour! Conçu et rédigé par Jacques Dhaussy, administrateur de DLF, sur une idée de Michel Tauriac, avec la collaboration de la

commission « Langue française » de l'Association des écrivains combattants (AEC), cet étonnant voyage dans l'espace et dans le temps conte l'histoire de notre langue, des Gaulois à la francophonie. Pour faire découvrir, aimer et respecter la langue française par les enfants de 9 à 13 ans, une bonne idée de cadeau! G. M.-V.





**DES MOTS ET DES AUTOS,** du Comité des constructeurs français d'automobiles, avec le concours de la Délégation générale à la langue française (2001, 68 p., disponible gratuitement auprès du CCFA au 01 49 52 51 24)

Ce glossaire des néologismes (plus de deux cents termes) issus des travaux des commissions spécialisées de terminologie, en particulier celle de l'automobile, sera très utile à tous ceux qui ne lisent pas le *Journal officiel*. À faire connaître.

G. M.-V.

# MIGNONNE, ALLONS VOIR SI LA ROSE..., de CAVANNA (Albin Michel, 2001, 238 p., 14,94, 98 F)

Déjà publié chez Belfond en 1989, puis chez LGF en 1991, *Mignonne, allons voir si la rose...* doit certainement être connu de tous nos lecteurs, ou devrait l'être, puisqu'il s'agit d'un livre consacré à la langue française. L'amour de

Cavanna pour sa langue maternelle est le mobile qui, de chapitre en chapitre, l'incite à analyser ou affirmer ses convictions. Clichés, répétitions, réforme de l'orthographe (qu'il rejette) ou réforme de l'alphabet (qu'il prône), tics de langage, ponctuation, évolution de la langue, invasion des mots étrangers, métier d'écrivain, de nègre ou de correcteur... figurent au nombre des sujets traités avec autant de fougue que d'esprit.

G. M.-V.

# DES MOTS DE CHEZ NOUS, de Pierre HENRY

(Éditions du Quotidien jurassien, CH 2800 Delémont, 2001, 112 p., 29 FS, 19)

Cet ouvrage concerne le parler du Jura, seule région de langue d'oïl de Suisse romande. Il complète très utilement les trois livres précédents consacrés au parler jurassien.

Étienne BOURGNON

Avant d'en faire un compte rendu détaillé, signalons :

- Le nouveau savoir-écrire, guide pratique de correspondance, d'André Jouette et Jean-Pierre Colignon (Solar, 2001, 432 p., 19,82 , 130 F).
- La grammaire est une chanson douce, d'Erik Orsenna, de l'Académie française (Stock, 2001, 136 p., 12, 78,70 F).
- Le français correct pour les nuls, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, 2001, 436 p., 21,90 , 143,65 F).
- *Pour l'amour du français*, du Pr Jean-Marie Dubois de Montreynaud, préfacé par Jean-Pierre Colignon l'un et l'autre administrateurs de DLF (Glyphe & Biotem éditions, 2001, 428 p., 38,50 , 252,54 F).
- *Adieu grammaire !*, de Serge Koster, (PUF, collection « Perspectives critiques », 2001, 118 p., 8,99 , 59 F).
- Expressions familières de Franche-Comté, de Jean-Paul Colin (Bonneton, 2001, 160 p., 15,09, 99 F).
- Le belge dans tous ses états, dictionnaire de belgicismes, grammaire et prononciation, de Georges Lebouc (Bonneton, 1998, 160 p., 8,99 , 59 F).